

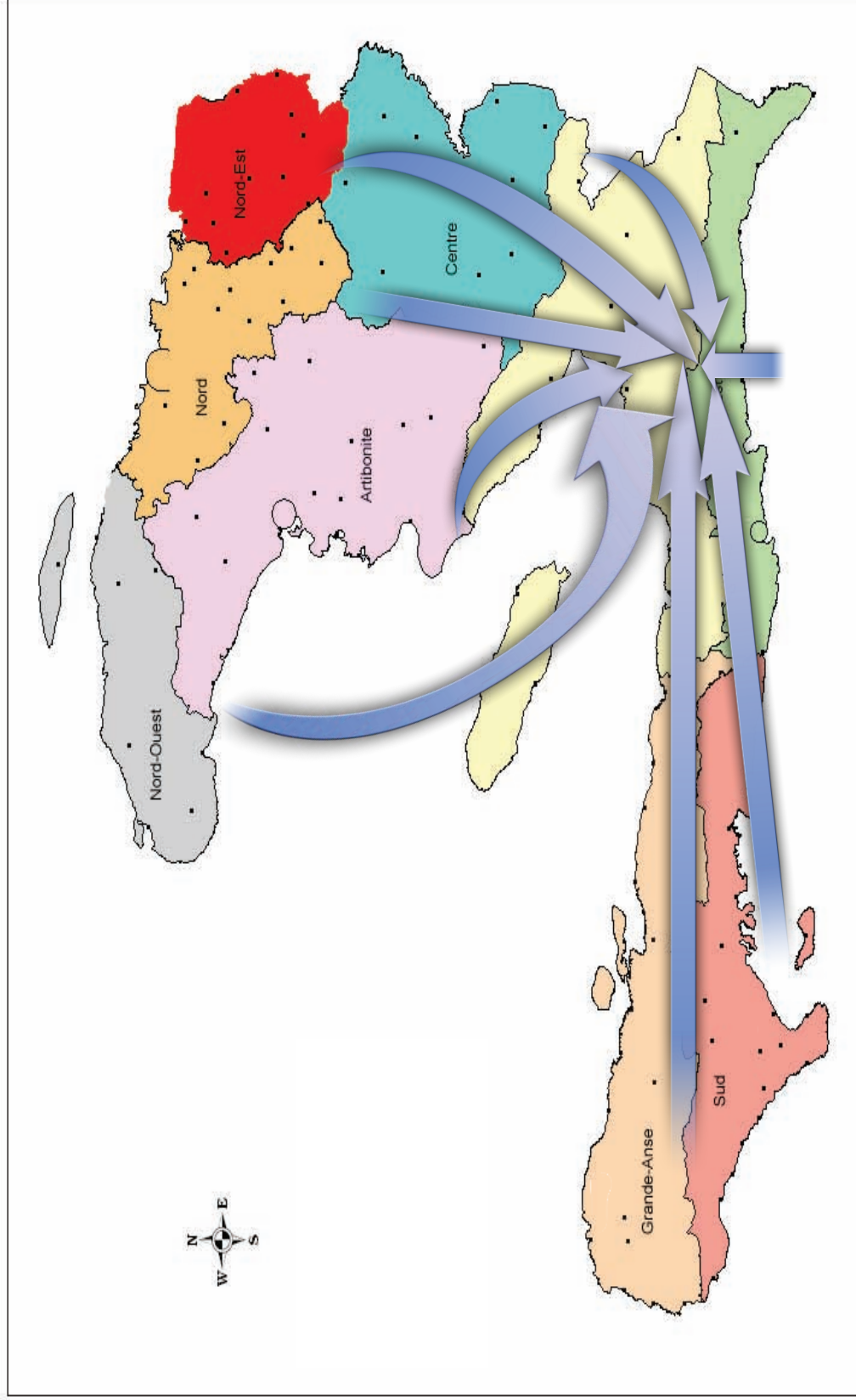


**Mouvements de population
dans l'aire métropolitaine
de Port-au-Prince
avant et après le séisme de 2010**

Réalisation de l'enquête :	Haïti Data Service (HDS)
Cartes géographiques :	MTPTC, Haïti
Couverture :	Tableau de Hugh Michel Berrouët
Édition et mise en page :	EXL Consulting Group
Photos :	Jennyfer Dulyx Rafaëlle Castera (pages 56 et 60) EXL Consulting Group (page 19)

Carte de migration interne

Flux d'entrées dansle Département de l'Ouest en 2003



Cette étude a été financée par le
Fonds de Nations Unies pour la Population (UNFPA-Haïti).
Elle ne reflète pas nécessairement les opinions du UNFPA-Haïti
ni celles du Conseil d'Administration et des États Membres.

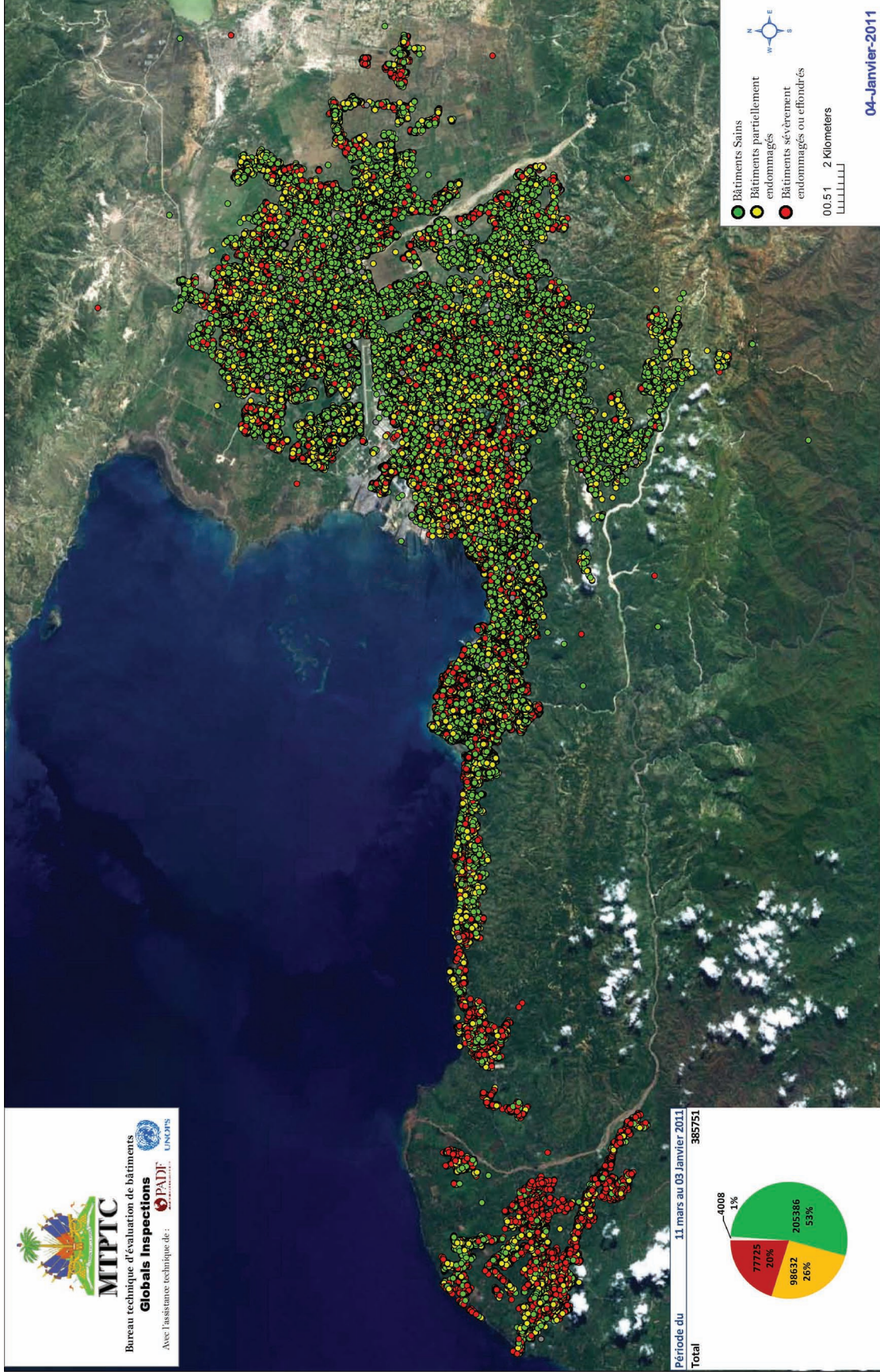
TABLE DES MATIÈRES

L'aire Métropolitaine de Port-au-Prince

1. Présentation et méthode	11
1.1. Contexte et justification	11
1.2. Objectifs	12
1.3. Méthodologie	13
1.3.1. Unité statistique	13
1.3.2. Échantillonnage	13
1.3.3. Sélection des Sections d'Énumération (SDE) et des Camps	14
1.3.4. Choix des ménages	14
1.3.5. Recrutement et formation du personnel de terrain	14
1.3.6. Questionnaire	14
1.3.7. Collecte des données	15
1.3.8. Critique des questionnaires	15
1.3.9. Saisie des données, analyse et rapport	15
2. Présentation des principaux résultats	16
2.1. Répartition de la population de l'enquête entre les communes	16
2.2. Migration dans l'Aire Métropolitaine	17
2.2.1. Statut migratoire	17
2.2.2. Lieu de naissance des migrants	17
2.2.3. Période de première installation dans l'AMPAP	19
2.2.4. Raison du départ de la zone de naissance	19
2.2.5. Raison du choix de l'Aire Métropolitaine	20
2.2.6. Transit avant de venir dans l'Aire Métropolitaine	21
2.2.7. Décision de la première migration	23

2.3.	Caractéristiques des migrants et de la population totale	24
2.3.1	Caractéristiques sociodémographiques	24
2.3.2.	Caractéristiques éducatives	31
2.3.3.	Caractéristiques économiques	35
2.4.	Migration après le 12 janvier 2010	41
2.4.1.	Déplacements à l'intérieur de l'Aire Métropolitaine	41
2.4.2.	Déplacements en dehors de l'AMPAP après le 12 janvier 2010	46
2.5.	Évaluation et Perspectives	48
2.5.1.	Activités avant la migration	48
2.5.2.	Évaluation de la situation actuelle et avant la migration	49
2.5.3.	Perspectives en matière de migration	50
	Conclusions	53
	Migration dans l'Aire Métropolitaine	53
	Caractéristiques de la population	53
	Migration après le 12 janvier : évaluation et perspectives	54
	Recommandations	55
	Bibliographie consultée	57
	<u>Annexes</u>	
1.	Tableaux statistiques	59
2.	Définition des concepts utilisés	63
3.	Questionnaire	64

Évaluation structurelle des bâtiments endommagés par le seisme





Carrefour Feuilles

L'aire Métropolitaine de Port-au-Prince

Septembre 2010



Le Champs de Mars

1. PRÉSENTATION ET MÉTHODE

1.1. Contexte et justification

Cette enquête a été réalisée dans le cadre d'un besoin d'informations récentes sur la situation migratoire de la population de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (AMPAP), après le séisme du 12 janvier 2010.

Le tremblement de terre a provoqué un bouleversement dans la répartition de la population au niveau de cette aire géographique, de même que dans d'autres espaces du pays. Suite à l'effondrement d'un grand nombre de maisons dans plusieurs quartiers, de nombreux individus, —en quête de meilleures conditions environnementales, notamment d'un espace plus sécurisant— face au risque de nouvelles répliques, ont pris refuge dans des camps, établis au sein ou à quelque distance de leur quartier de résidence.

D'autres, de réels sinistrés, ont choisi de laisser leur zone de résidence, en raison de la sévérité des dommages, pour regagner leur milieu d'origine ou s'installer dans un autre lieu du pays ou dans un autre quartier de l'Aire Métropolitaine.

Tout au cours de la période d'urgence humanitaire consécutive au séisme, des instances nationales et internationales ainsi que des ONGs, ont procédé à la distribution d'aide humanitaire aux populations nécessiteuses. La priorité a été accordée aux zones affectées: l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince, Léogane, Grand-Goâve, Petit-Goâve et Jacmel.

Les sinistrés se retrouvant dans le reste du pays, majoritairement dépourvus de ressources financières et matérielles, se sont sentis abandonnés. Leur présence a parfois contribué à aggraver la situation de pauvreté des familles d'accueil. Livrés à eux-mêmes et en quête d'opportunités, ces individus sont revenus sur Port-au-Prince pour bénéficier des aides ainsi que de certains avantages : abris provisoires, espaces habitables, travail (*cash for work*), etc.

Les informations disponibles font croire que la majorité des personnes qui avaient laissé l'Aire Métropolitaine après le 12 janvier 2010, y sont retournés quelques temps après. Il faut rappeler que l'Aire Métropolitaine a toujours été le principal lieu de destination de près des trois quarts (75%) des migrants internes d'Haïti (d'après les résultats du recensement de 2003).



L'église du Sacré-Cœur de Turgeau

Les conditions de vie dans l'Aire Métropolitaine se sont tellement dégradées, qu'il est fort probable que de nombreux individus abandonneront l'Aire Métropolitaine dans les prochaines années.

Six mois après le séisme, de nombreuses personnes se posent des questions en ce qui a trait à la migration de la population :

- Les originaires des provinces continuent-ils d'immigrer dans l'Aire Métropolitaine après le 12 janvier ?
- Quelle est la proportion de la population qui a laissé l'Aire Métropolitaine après le 12 janvier ?
- Quels types de déplacements ont effectué les résidents de l'Aire Métropolitaine après le 12 janvier ?
- Quelle est la destination de ceux qui ont laissé l'Aire Métropolitaine ?

La recherche de réponses à toutes ces questions justifie la réalisation d'une nouvelle enquête auprès de la population. C'est dans ce contexte que l'UNFPA-Haïti, l'instance des Nations Unies dont le mandat est de s'occuper des questions de Population, a jugé nécessaire de mener une série d'enquêtes sur les migrations internes dans le pays et de démarrer l'étude dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince.



Plaza sur la Route de Delmas, Port-au-Prince

1.2. Objectifs

L'objectif général de cette enquête est d'offrir une vue générale de la migration interne de l'Aire Métropolitaine, six mois après le séisme du 12 janvier 2010.

Elle a comme objectifs spécifiques de :

- Saisir le statut migratoire actuel de la population ainsi que la situation sociodémographique et économique des migrants et des non-migrants, au niveau des camps et des quartiers de résidence
- Appréhender quelques éléments de l'histoire récente de la migration, avant et après le séisme,
- Faire la démarcation entre la dernière migration et les déplacements de courte durée,
- Identifier les causes de la migration : les facteurs de répulsion au lieu de départ et d'attraction au lieu d'arrivée,
- Apprécier la perception des migrants vis-à-vis des zones d'origine et de destination,
- Appréhender les perspectives des migrants quant à l'évolution de la situation sociale et économique.

1.3. Méthodologie

1.3.1. Unité Statistique

L'étude a porté sur les individus résidant dans l'Aire Métropolitaine (Port-au-Prince, Pétion Ville, Delmas, Cité Soleil, Tabarre et Carrefour). L'enquête sur l'Aire Métropolitaine, la première d'une série sur les Déplacements de la Population, ne s'est intéressée qu'à cet espace géographique. L'unité statistique est donc représentée par un résident de l'Aire Métropolitaine à la date de l'enquête. Ces individus ont été identifiés à l'intérieur de ménages qui, eux-mêmes, ont été sélectionnés à l'intérieur des Sections d'Énumération (SDE) ou des camps /sites d'hébergement.

1.3.2. Échantillonnage

Avec la nouvelle configuration territoriale de l'Aire Métropolitaine, suite au séisme, les procédures de sondages et de tirages d'échantillons ont légèrement changé. L'existence simultanée de camps et de quartiers traditionnels de résidence comme zones de résidence, oblige à toucher des échantillons de ces deux entités : camps et résidences habituelles.

La taille de l'échantillon était de 2500 ménages. Cette taille a été répartie entre les six villes de l'Aire Métropolitaine, proportionnellement à leur population totale estimée, au 30 juin 2009, par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). Il est supposé que le séisme n'a pas trop affecté la distribution relative de la population entre ces villes. Pour faciliter une plus grande dispersion de l'échantillon sur le terrain, 20 ménages ont été sélectionnés par SDE et par camp.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon de ménages entre les communes (villes)

Communes	Pop estimée en 2009 par l'IHSI (1)	% de population (2)	Total de ménages à enquêter (3) = (2)*2500/100	Camps et SDE choisis (4) =(3)/20	Nombre de SDE (5)= (4)*0.85	Nombre de Camps (6)= (4)-(5)
Port-au-Prince	875978	38.1	954	48	41	7
Delmas	359451	15.7	391	20	17	3
Carrefour	430250	18.7	469	23	19	4
Pétion Ville	271175	11.8	295	15	13	2
Cité Soleil	241055	10.5	262	13	11	2
Tabarre	118477	5.2	129	6	5	1
Total	2296386	100.0	2500	125	106	19

En admettant que 15% de la population de l'Aire Métropolitaine vit actuellement dans des camps, la répartition de l'échantillon par ville et par type de sites est présentée dans le [Tableau 1](#).

1.3.3. Sélection des SDE et des Camps

La liste des camps disponibles dans l'Aire Métropolitaine a été obtenue de l'IOIM. La sélection des camps de l'échantillon a été faite par la méthode aléatoire simple par ville. Les camps ont été classés par ville et un numéro attribué à chacun d'eux. Un nombre de numéros correspondant au nombre de camps à sélectionner par ville a été choisi au hasard. Les camps dont les numéros ont été tirés ont fait partie de l'échantillon.

En ce qui a trait aux Sections d'Énumération (SDE), leur liste a été tirée de l'Atlas démographique publié par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). Cette liste est disponible par ville et commune. A partir de cette liste, on a procédé à un tirage des SDE de l'échantillon par commune par la méthode aléatoire systématique, proportionnelle à leur taille dans le recensement de 2003.

1.3.4. Choix des ménages

A l'intérieur de chaque camp et de chaque SDE, l'enquêteur, aidé de son superviseur, a sélectionné 20 ménages en utilisant un pas en fonction de la taille du camp ou de la SDE.

1.3.5. Recrutement et formation du personnel de terrain

Les enquêteurs et les superviseurs recrutés avaient déjà travaillé avec Haïti Data Services (HDS) ou d'autres bureaux de recherche. Nous avons aussi compté avec des étudiants finissants du Centre de Technique de Planification et d'Économie Appliquée (CTPEA), de la Faculté des Sciences Humaines et de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de l'Université d'État d'Haïti.

Une formation a été organisée à leur intention, au local de Haïti Data Services, les 27 et 28 août 2010. Au cours de cette séance de formation, les enquêteurs et les superviseurs ont été instruits sur les sujets suivants :

- Principe d'éthique (obtenir le consentement du participant)
- Manière de choisir les ménages,
- Manière de remplir le questionnaire,
- Manière de se comporter et d'aborder la population.

1.3.6. Questionnaire

Le questionnaire utilisé pour cette enquête touche les points suivants :

Construire et
reconstruire est
un apprentissage qui
nous demande d'abord
de commencer par
reconstruire notre façon
de penser et d'agir, ou
encore notre façon de
nous
présenter et de
vouloir vivre.

- ▣ Localisation,
- ▣ Caractéristiques individuelles des participants,
- ▣ Caractéristiques éducatives,
- ▣ Caractéristiques économiques,
- ▣ Première migration dans l'Aire Métropolitaine,
- ▣ Migration après le 12 janvier 2010,
- ▣ Évaluation et perspectives pour les cinq prochaines années.

1.3.7. Collecte des données

Après la formation, 34 enquêteurs, 11 superviseurs et 2 coordonnateurs/délégués ont été retenus pour cette phase de l'enquête. Ils ont été répartis en plusieurs équipes et envoyés dans les différentes Sections d'Énumération et dans les camps sélectionnés des six villes pour collecter les données.

Au total 20 ménages ont été choisis au hasard par SDE et par camp et un questionnaire rempli par ménage avec des informations sur tous les individus. La collecte des données s'est déroulée durant la période du 2 au 10 septembre 2010. La coordination générale a été assurée par l'équipe technique d'Haïti Data Services (HDS). Pour faciliter leur circulation sur le terrain et l'identification de leurs zones de travail, les enquêteurs étaient munis de croquis ou de cartes des SDE auxquelles ils étaient affectés.

1.3.8. Critique des questionnaires

La critique des questionnaires a révélé quelques erreurs d'enregistrement par les enquêteurs. Certaines questions sont restées vides, en raison du caractère hétérogène des membres des ménages, car tous les répondants ne disposaient pas de toutes les informations pour tous les membres absents du ménage.

Certaines de ces erreurs ont pu être corrigées en tenant compte de la cohérence entre les informations pour un même individu, d'autres non et ont été considérées comme des *non déclarés*. En général, nous estimons que les données sont de bonne qualité et peuvent être utilisées pour prendre des décisions.-

1.3.9. Saisie des données, analyse et rapport

Pour la saisie des données, on a utilisé le logiciel SPSS, version 13.0. La saisie a été effectuée par une dizaine d'agents (des informaticiens, étudiants finissants en statistique, secrétaires, etc.), tous habitués à la saisie de données.

L'analyse des données et la rédaction du rapport ont été effectués par l'équipe technique de Haïti Data Services.



14 janvier 2010 : l'exode....

2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

2.1. Répartition de la population de l'enquête entre les communes

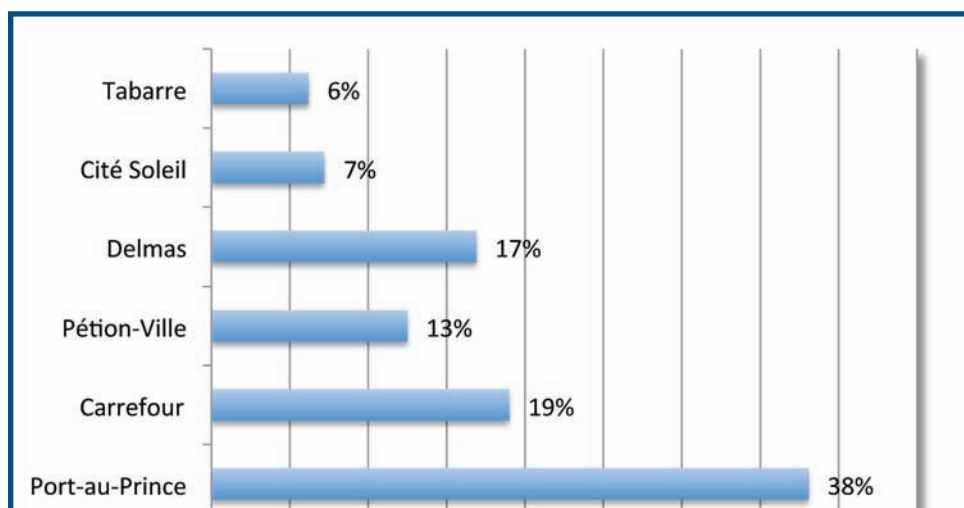
Dans cette section, nous présentons la répartition des enquêtés selon leurs communes de résidence. Rappelons que l'Aire Métropolitaine est constituée des zones urbaines des communes de Port-au-Prince, Pétiion Ville, Carrefour, Delmas, Cité Soleil et de Tabarre. Comme le montrent les données du [Graphique 1](#), Port-au-Prince vient en tête avec environ 4 personnes sur 10.

Après Port-au-Prince on trouve, dans l'ordre, les communes de Carrefour, Delmas, Pétiion Ville et Cité Soleil. En comparant cette répartition à celle estimée par l'IHSI en 2009, on constate que le poids de Port-au-Prince dans la population de l'Aire Métropolitaine est inchangé, alors qu'il a augmenté pour Delmas et Pétiion Ville.

2.2. Migration dans l'Aire Métropolitaine

Dans cette section de l'analyse, seule l'immigration dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (AMPAP) est prise en compte. En effet, il n'y a pas eu de questions relatives au départ des personnes en provenance de l'AMPAP permettant de mesurer l'émigration.

Graph 1 : Population en pourcentage de l'Aire Métropolitaine par ville



2.2.1. Statut migratoire

La population de l'Aire Métropolitaine est constituée en majorité d'immigrants. A la question : « A quelle période êtes-vous arrivés pour la première fois dans l'Aire Métropolitaine ? », un peu plus du tiers de la population a déclaré être né dans l'Aire Métropolitaine.

En excluant ceux pour lesquels l'information n'a pas été fournie, la proportion des natifs passerait à 48%. Dans ce cas, les immigrants représenteraient donc 52% de la population de l'Aire Métropolitaine, avec des variations de 50.2% pour les hommes et de 53.7% pour les femmes (Tableau 2).

La proportion d'immigrants est beaucoup plus élevée parmi les chefs de ménages. En respectant le principe de ne pas inclure ceux pour lesquels l'information n'a pas été fournie, la proportion d'immigrants parmi les chefs de ménages est de 70.6% pour l'ensemble (70.3% pour les hommes et 70.7% pour les femmes).

Tableau 2 : Répartition de la population et des chefs de ménage selon le statut migratoire

Naissance par rapport à l'AM	Sexe Masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble de la population						
Non Migrant	2138	36.7	2233	34.6	4371	35.6
Migrant	2155	37.0	2592	40.2	4747	38.7
Non déclaré	1531	26.3	1626	25.2	3157	25.7
Total	5824	100.0	6451	100.0	12275	100.0
Chefs de ménages						
Non Migrant	274	23.6	327	24.4	601	24.0
Migrant	651	56.1	791	59.0	1442	57.7
Non déclaré	235	20.3	222	16.6	457	18.3
Total	1160	100.0	1340	100.0	2500	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMP-phase 1, HDS, septembre 2010

2.2.2. Lieu de naissance des migrants

En enlevant les natifs de l'Aire Métropolitaine, les départements les plus représentés parmi les immigrants dans la population de l'Aire Métropolitaine sont dans l'ordre : le Sud (22.9%), le Reste de l'Ouest (15.9%), le Sud-Est (12.7%), la Grand'Anse (12.6%), etc.

Les natifs ruraux sont majoritaires parmi les migrants de l'Aire Métropolitaine provenant de tous les départements. Seuls 4 immigrants sur 10 sont nés dans une zone urbaine. Cette constatation n'est toutefois pas vraie pour les originaires du Reste Ouest et du Nord-Ouest.

Tableau 3 : Répartition des immigrants, pourcentage d'origine urbaine selon le lieu de naissance

Lieu de naissance	Secteur d'origine				% du d'origine urbaine
	Urbain	Rural	Total	%	
Population totale					
Reste Ouest	508	246	754	15,9%	67,4%
Sud-Est	158	445	603	12,7%	26,2%
Nord	169	264	433	9,1%	39,0%
Nord-Est	56	72	128	2,7%	43,8%
Artibonite	235	244	479	10,1%	49,1%
Centre	84	142	226	4,8%	37,2%
Sud	347	740	1087	22,9%	31,9%
Grand'Anse	200	399	599	12,6%	33,4%
Nord-Ouest	88	87	175	3,7%	50,3%
Nippes	69	160	229	4,8%	30,1%
Etranger			12	0,3%	
Indéterminé			22	0,5%	
Total	1914	2799	4747	100,0%	40,3%
Chefs de ménage					
Reste Ouest	77	91	168	11,7%	45,8%
Sud-Est	42	161	203	14,1%	20,7%
Nord	57	93	150	10,4%	38,0%
Nord-est	14	23	37	2,6%	37,8%
Artibonite	63	76	139	9,6%	45,3%
Centre	29	41	70	4,9%	41,4%
Sud	111	248	359	24,9%	30,9%
Grande-Anse	64	134	198	13,7%	32,3%
Nord-ouest	25	21	46	3,2%	54,3%
Nippes	21	46	67	4,6%	31,3%
Etranger			1	0,1%	
Indéterminé			4	0,3%	
Total	508	934	1442	100,0%	35,2%

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

En ce qui a trait aux chefs de ménages, l'ordre des départements d'origine change légèrement. Le Sud vient toujours en tête comme lieu d'origine avec 25%, cependant le Sud-Est remonte à la 2ème place et la Grand'Anse à la 3ème. Le Reste de l'Ouest, qui occupe la première place comme lieu d'origine de la population totale des immigrants, se retrouve en 4ème position en considérant les chefs de ménages.

De même que pour la population immigrante totale, les zones rurales prédominent dans le secteur de provenance des migrants chefs de ménages (65%). Cette affirmation n'est toutefois pas vraie pour ceux qui proviennent du Reste de l'Ouest et du Nord-Ouest (Tableau 3).

2.2.3. Période de première installation dans l'AMPAP

Cette question permet d'apprécier l'évolution de la migration vers l'AMPAP à travers le temps. Les fortes immigrations dans l'Aire Métropolitaine remontent à des périodes assez lointaines (voir le Tableau 4 à la page suivante).

En effet, la période de plus forte proportion d'individus à migrer à Port-au-Prince est celle d'avant février 1986. Elle correspond à la période d'arrivée de plus de 30% des personnes qui se sont installées dans l'Aire métropolitaine. La deuxième période, celle de 2000-2004, embrasse plus de 20% des immigrants.

Cependant, pour la période qui vient après le 12 janvier 2010, le pourcentage des individus qui viennent s'installer dans l'Aire Métropolitaine est négligeable. Ce qui laisse présager que l'Aire Métropolitaine est devenue moins attractive après le 12 janvier 2010.

Les proportions les plus faibles de chefs de ménages se trouvent parmi les derniers migrants arrivés à Port-au-Prince. Par exemple, près de la moitié (47.7%) d'entre eux sont arrivés avant 1986, alors qu'à peine 1.2% y sont venus entre 2000 et la date de l'enquête. La migration vers l'AMPAP semble connaître une baisse considérable à partir de 2005.

2.2.4 Raison du départ de la zone de naissance

Les raisons qui ont poussé les immigrants de l'Aire Métropolitaine à laisser leur zone de naissance sont diverses. En premier lieu, on retrouve celles liées à l'éducation (absence d'écoles) qui totalisent 30.3%, ceci dû fondamentalement au nombre insuffisant des institutions scolaires et de formation professionnelle, ainsi qu'à leur faible qualité, dans leurs zones de naissance.



*Camp Corail-
Construction de latrines*

Tableau 4: Population immigrante et chefs de ménage migrants selon la période d'arrivée dans l'Aire Métropolitaine

Période d'arrivée dans l'AMPAP	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble de la population						
Avant Février 1986	648	30.1	827	31.9	1475	31.1
Février 1986-Décembre 1989	253	11.7	284	11.0	537	11.3
1990-1994	282	13.1	337	13.0	619	13.0
1995-1999	427	19.8	464	17.9	891	18.8
2000-2004	468	21.7	586	22.6	1054	22.2
2005-2009	62	2.9	78	3.0	140	2.9
Après janvier 2010	15	0.7	16	0.6	31	0.7
Total	2155	100.0	2592	100.0	4747	100.0
Chefs de ménages						
Avant Février 1986	299	45.9	389	49.2	688	47.7
Février 1986-Décembre 1989	119	18.3	113	14.3	232	16.1
1990-1994	86	13.2	92	11.6	178	12.3
1995-1999	74	11.4	89	11.3	163	11.3
2000-2004	67	10.3	97	12.3	164	11.4
2005-2009	5	0.8	8	1.0	13	0.9
Après janvier 2010	1	0.2	3	0.4	4	0.3
Total	651	100.0	791	100.0	1442	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

En deuxième lieu, les causes liées à la recherche de travail représentent 28.9%. Les possibilités réduites d'accès à un emploi poussent à l'exode. Plus d'un quart (28%) a émigré pour suivre leur famille (Tableau 5).

Concernant les chefs de ménages, la raison première du départ de la zone de naissance est le manque de travail (36%). Suivent les raisons familiales et celles liées à l'éducation. Ces derniers groupes de chefs de ménage sont certainement arrivés dans l'Aire Métropolitaine dans leur jeune âge.

2.2.5 Raison du choix de l'Aire Métropolitaine

Près d'un tiers (32.7%) de ceux qui émigrent à l'Aire Métropolitaine ont un membre de la famille qui y réside. L'éducation (30%) et la recherche d'un emploi (25.6%) viennent en deuxième et troisième position comme raisons poussant les individus à migrer dans l'AMPAP.

Tableau 5: Répartition de la population immigrante et des chefs de ménages migrants de l'AMPAP selon les raisons du départ de la zone de naissance

Raison du départ de la zone de naissance	Effectifs			Pourcentage		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble de la population						
Famille laissait	563	768	1331	26.1	29.6	28.0
Pas de travail	652	719	1371	30.3	27.7	28.9
Pas d'école	710	727	1437	32.9	28.0	30.3
Santé	25	40	65	1.2	1.5	1.4
Politique	11	7	18	0.5	0.3	0.4
Autre	194	331	525	9.0	12.8	11.1
Total	2155	2592	4747	100.0	100.0	100.0
Chefs de ménages						
Famille laissait	153	221	374	23.5	27.9	25.9
Pas de travail	259	256	515	39.8	32.4	35.7
Pas d'école	173	165	338	26.6	20.9	23.4
Santé	7	19	26	1.1	2.4	1.8
Politique	4	2	6	0.6	0.3	0.4
Autre	55	128	183	8.4	16.2	12.7
Total	651	791	1442	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Un tiers des cas (33%) des chefs de ménages, à leur tour, ont choisi l'Aire Métropolitaine parce qu'un membre de leur famille y résidait déjà. Les raisons liées au travail ou à la recherche de travail, viennent en 2ème position et l'éducation en 3ème.

Alors que l'éducation constitue la 2ème raison du choix de l'Aire Métropolitaine par les migrants en général, elle vient en 3ème pour les migrants chefs de ménages.

2.2.6. Transit avant de venir dans l'Aire Métropolitaine

La grande majorité des immigrants sont venus dans l'Aire Métropolitaine sans transiter par une autre zone. En effet, seulement 14.4% des migrants enquêtés disent avoir transité par une autre région du pays avant d'immigrer dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince et ses environs, contre près de 85.6% qui sont venus directement dans l'Aire Métropolitaine, sans passer par une zone de transit (Tableau 6).

Tableau 6 : Répartition de la population immigrante et des chefs de ménage migrants de l'AMPAP selon les raisons du choix de l'Aire Métropolitaine par sexe

Raison du choix de l'Aire métropolitaine	Effectifs			Pourcentage		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble de la Population						
Famille y était	663	891	1554	30.8	34.4	32.7
Travail	605	612	1217	28.1	23.6	25.6
Education	677	746	1423	31.4	28.8	30.0
Santé	39	57	96	1.8	2.2	2.0
Invitation	32	47	79	1.5	1.8	1.7
Autre	139	239	378	6.5	9.2	8.0
Total	2155	2592	4747	100.0	100.0	100.0
Chefs de ménages						
Famille y était	192	282	474	29.5	35.7	32.9
Travail	244	225	469	37.5	28.4	32.5
Education	157	160	317	24.1	20.2	22.0
Santé	2	17	19	0.3	2.1	1.3
Invitation	9	13	22	1.4	1.6	1.5
Autre	47	94	141	7.2	11.9	9.8
Total	651	791	1442	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Il n'y a pas de différence importante entre les hommes et les femmes d'une part, et entre l'ensemble des migrants et les migrants chefs de ménages, d'autre part. Toutefois, le transit est moins fréquent chez les femmes et plus fréquent parmi les chefs de ménages (Tableau 7).

Tableau 7: Répartition en % des immigrants et des chefs de ménage migrants de l'AMPAP selon qu'ils aient transité ou non avant de venir dans l'AMPAP, par sexe

Transit avant de venir dans l'Aire Métropolitaine	Ensemble des migrants			Migrants Chefs de Ménage		
	Sexe masculin	Sexe féminin	total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Non	85.2	86.0	85.6	83.4	85.7	84.7
Oui	14.8	14.0	14.4	16.6	14.3	15.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

2.2.7. Décision de la première migration

Le **Tableau 8** donne la répartition de la population migrante selon celui qui a pris la décision de migrer pour la première fois dans l'Aire Métropolitaine.

De façon générale, les parents exercent une grande influence sur la décision des individus à migrer dans l'Aire métropolitaine. En effet, plus des deux tiers (67.1%) des migrants confirment cet influence dans la décision de migrer pour la première fois.

Cette décision est prise soit par le père ou la mère ou un autre parent. Seulement un quart (25.1%) des migrants disent que leur installation dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince était une décision personnelle.

En ce qui concerne les chefs de ménages, l'influence des parents (père/mère et autres parents) sur la décision de migrer est également prépondérante. Ceci n'empêche pas que la décision personnelle soit très importante.

Par contre, au niveau de la population totale, seulement un quart des migrants déclare avoir décidé eux-mêmes de migrer. Dans le cas des chefs de ménages, cette proportion est d'un tiers (33.8%).

Tableau 8 : Répartition des migrants et des chefs de ménage migrants selon celui qui a pris la décision de migrer dans l'AMPAP

A pris la décision de la première migration	Ensemble de la population			Chefs de ménages		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moi-même	26.5	24.0	25.1	35.3	32.5	33.8
Père/mère	29.5	30.0	29.8	21.8	26.2	24.2
Parents	36.2	38.2	37.3	33.9	33.4	33.6
Amis	3.5	3.1	3.3	5.7	3.2	4.3
Autre	4.3	4.7	4.5	3.2	4.8	4.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

2.3. Caractéristiques des migrants et de la population totale

A la suite d'une catastrophe naturelle dans un pays donné, certaines modifications peuvent s'opérer dans les caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants et de la population. Afin de mesurer l'importance de ces changements dans la vie sociale, l'Enquête sur les migrations internes dans l'Aire Métropolitaine a choisi d'étudier les caractéristiques sociodémographiques et économiques des immigrants dans un premier temps, et celles de la population totale de cette aire géographique, dans un deuxième temps.

2.3.1 Caractéristiques sociodémographiques

a) Structure par âge et sexe

Le sexe et l'âge sont parmi les variables les plus importantes dans une étude sur la population. Dans le cadre de l'Enquête sur les migrations internes, ces variables permettent de faire l'étude différentielle de la migration suivant le genre et le groupe d'âge. Les données sont présentées pour la population migrante et pour la population totale afin de voir la différence entre les migrants et la population totale.

Tableau 9 : Population migrante et population totale par groupe d'âges et le sexe, rapport de masculinité

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble		Rapport de masculinité %
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Population migrante							
0-14 ans	269	12.5%	277	10.7%	546	11.5%	97
15-64 ans	1717	79.7%	2121	81.8%	3838	80.9%	81
65 et +	78	3.6%	109	4.2%	187	3.9%	72
Indéterminé	91	4.2%	85	3.3%	176	3.7%	107
Total	2155	100.0%	2592	100.0%	4747	100.0%	83
Ensemble de la population							
0-14 ans	1490	25.6%	1550	24.0%	3040	24.8%	96
15-64 ans	4033	69.2%	4586	71.1%	8619	70.2%	88
65 et +	119	2.0%	156	2.4%	275	2.2%	76
Indéterminé	182	3.1%	159	2.5%	341	2.8%	114
Total	5824	100.0%	6451	100.0%	12275	100.0%	90

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Comme le montrent les données du [Tableau 9](#), la population de l'Aire Métropolitaine est majoritairement constituée de personnes d'âge actif. Sur l'ensemble de la population enquêtée, 7 personnes sur 10 (70%) se trouvent dans l'intervalle 15-64 ans.

Les enfants de moins de 15 ans ne représentent que le quart de la population. Les personnes âgées sont à peine visibles dans la population de l'Aire Métropolitaine (2.2%) seulement. L'âge de près de 3% de la population est indéterminé.

La population migrante, de son côté, est moins jeune que la population générale. Alors qu'un quart de la population générale est âgé de moins de 15 ans, cette proportion n'est que de 11.5% dans la population migrante. De même que la population générale, la population migrante est constituée majoritairement de personnes d'âge actif ([Tableau 10](#)).

Tableau 10 : Population Migrante et population totale de l'Aire Métropolitaine selon le sexe et rapport de masculinité par ville

Villes	Masculin		Féminin		Ensemble		Rapport de masculinité p 100
	Population	%	Population	%	Population	%	
Population Migrante							
Port-au-Prince	743	44.2%	937	55.8%	1680	100%	79
Carrefour	391	43.7%	504	56.3%	895	100%	77
Pétion Ville	246	44.6%	305	55.4%	551	100%	80
Delmas	542	49.3%	557	50.7%	1099	100%	97
Cité Soleil	114	43.7%	147	56.3%	261	100%	77
Tabarre	119	45.6%	142	54.4%	261	100%	83
Ensemble	2155	45.4%	2592	54.6%	4747	100%	83
Population totale							
Port-au-Prince	2201	47.1	2476	52.9	4677	100.0	89
Carrefour	1096	46.9	1240	53.1	2336	100.0	88
Pétion Ville	735	48.0	796	52.0	1531	100.0	92
Delmas	1022	49.1	1058	50.9	2080	100.0	97
Cité Soleil	402	45.3	486	54.7	888	100.0	83
Tabarre	368	48.2	395	51.8	763	100.0	93
Ensemble	5824	47.4	6451	52.6	12275	100.0	90

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Un des objectifs de cette enquête est de saisir le statut migratoire actuel de la population ainsi que la situation socio-démographique et économique des migrants et des non-migrants, au niveau des camps et des quartiers de résidence.

En ce qui a trait à la composition par sexe, les femmes dominent tant dans la population générale que dans la population migrante : 52.6% contre 47.4% d'hommes pour la population totale, 54.6 % contre 45.4% d'hommes dans la population migrante. Dans l'ensemble, il y a 90 hommes pour cent femmes dans la population totale et 83 hommes pour 100 femmes dans la population migrante. Les femmes dominent beaucoup plus dans la population migrante que dans la population totale.

C'est à Delmas (97%), Tabarre (83%) et Pétion Ville (80%) que l'écart entre le nombre de femmes et d'hommes est le plus faible. Au niveau de la population totale, c'est à Delmas (97%) que cet écart est le plus faible.

Une comparaison entre la structure de la population par type de site —c'est-à-dire entre les camps et les SDE—, a été établie. Les données présentées dans le [Tableau 11](#) permettent de constater la grande différence qui existe entre ces deux catégories de la population par site.

La population vivant dans les camps d'hébergement est plus jeune que celle vivant dans les résidences habituelles. En effet, alors que 69.5% des individus qui sont hébergés dans les camps de fortune au moment de l'enquête ont moins de 30 ans, cette proportion atteint 62.9% parmi ceux vivant dans les SDE.

Le pourcentage des enfants âgés de moins de 10 ans qui vivent dans ces unités d'habitation provisoires dépasse la barre des 20% alors que ce groupe ne totalise que 13.6% dans la population vivant dans les résidences habituelles.

b) État matrimonial

Cette variable a été étudiée auprès de la population de 10 ans et plus. L'état matrimonial permet de connaître le type d'union pratiqué par la population et donc de distinguer la population exposée aux risques de contribuer à la fécondité et la reproduction. Une comparaison est faite entre la population totale et la population migrante.

Les résultats de l'enquête montrent que les célibataires dominent dans la population avec environ 63% de la population de 10 ans et plus. Cependant un tiers de ces derniers (34.3%) vivent avec un concubin ou concubine (voir le [Tableau 12](#) à la page 32).

L'union consensuelle continue de prédominer dans la société haïtienne et en particulier dans l'Aire Métropolitaine. Sur l'ensemble des personnes enquêtées, les individus vivant en union libre (plaçage)

totalisent 16.8 % contre 15.0% pour ceux vivant en union légale (mariage). Les personnes qui ne sont plus en union ne représentent que 5.4%, et parmi ceux-là, les veufs sont en majorité.

Il n'y a pas de différence marquée entre les hommes et les femmes. Cependant, on retrouve relativement moins de célibataires et moins de mariées parmi les femmes.

L'union est plus fréquente au niveau des migrants qu'à celui de la population totale. Alors que parmi la population totale, 31.8% de la population se déclare en union, cette proportion atteint 43.7% parmi les migrants.

Tableau 11 : Répartition de la population selon le groupe d'âge par type de site

Groupes d'âges	SDE		Camps		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4 ans	662	6.4%	208	10.9%	870	7.1%
5-9 ans	742	7.2%	203	10.6%	945	7.7%
10-14 ans	1021	9.9%	204	10.7%	1225	10.0%
15-19 ans	1318	12.7%	228	11.9%	1546	12.6%
20-24 ans	1495	14.4%	267	13.9%	1762	14.4%
25-29 ans	1274	12.3%	220	11.5%	1494	12.2%
30-34 ans	856	8.3%	190	9.9%	1046	8.5%
35-39 ans	641	6.2%	107	5.6%	748	6.1%
40-44 ans	542	5.2%	90	4.7%	632	5.1%
45-49 ans	444	4.3%	64	3.3%	508	4.1%
50-54 ans	388	3.7%	46	2.4%	434	3.5%
55-59 ans	209	2.0%	29	1.5%	238	1.9%
60-64 ans	191	1.8%	20	1.0%	211	1.7%
65-69 ans	91	0.9%	6	0.3%	97	0.8%
70-74 ans	72	0.7%	7	0.4%	79	0.6%
75-79 ans	38	0.4%	2	0.1%	40	0.3%
80-84 ans	33	0.3%	3	0.2%	36	0.3%
85 et +	21	0.2%	2	0.1%	23	0.2%
Indéterminé	323	3.1%	18	0.9%	341	2.8%
Total	10361	100.0%	1914	100.0%	12275	100.0%

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Tableau 12 : État matrimonial des migrants et de la population totale suivant le sexe

Statut matrimonial	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Population	%	Population	%	Population	%
Population Migrante						
Célibataire sans concubin(e)	610	31.9%	666	28.2%	1276	29.8%
Célibataire avec concubin (e)	390	20.4%	429	18.2%	819	19.2%
Marié (e)	416	21.7%	472	20.0%	888	20.8%
Placé(e)	431	22.5%	547	23.2%	978	22.9%
Séparé (e)	32	1.7%	87	3.7%	119	2.8%
Divorcé (e)	5	0.3%	6	0.3%	11	0.3%
Veuf (ve)	31	1.6%	154	6.5%	185	4.3%
Total	1915	100%	2361	100%	4276	100.0%
Population totale						
Célibataire sans concubin(e)	2098	42.9	2202	39.7	4300	41.2%
Célibataire avec concubin (e)	1093	22.4	1149	20.7	2242	21.5%
Marié (e)	746	15.3	822	14.8	1568	15.0%
Place(e)	811	16.6	942	17.0	1753	16.8%
Séparé (e)	61	1.2	155	2.8	216	2.1%
Divorcé (e)	14	0.3	18	0.3	32	0.3%
Veuf (ve)	63	1.3	252	4.5	315	3.0%
Total	4886	100.0	5540	100.0	10426	100.0%

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

De même que pour la population totale, la proportion des personnes vivant en union consensuelle est plus élevée dans la population migrante que celle des personnes vivant en union légale. Le constat fait pour la population totale est le même pour la population migrante, en ce qui a trait au sexe.

c) Religion

Pour la religion, on a attribué aux enfants de moins de 10 ans la religion de leurs parents. Le [Tableau 13](#) montre que les catholiques continuent de dominer dans la population de l'Aire Métropolitaine (48.5%). Suivent les baptistes (19%) et les pentecôtistes (18.1%).

Ces trois confessions religieuses totalisent à elles seules plus de 85% de la population. Environ 5% de la population déclare ne pratiquer aucune religion.

Il n’y a pas de grande différence entre les hommes et les femmes. Cependant, les femmes sont relativement plus nombreuses à pratiquer les religions chrétiennes et les hommes plus nombreux à se déclarer sans religions et à pratiquer le vodou. (Tableau 14).

La répartition de la population migrante selon la religion est à peu près identique à celle observée pour la population totale. Les catholiques sont majoritaires (46.1%). De même que dans la population totale, les baptistes viennent en 2ème position et les Pentecôtistes en 3ème.

Tableau 13 : Population migrante et population totale de l’Aire Métropolitaine selon la religion et par sexe

Religions	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Population Migrante						
Catholique	1005	46.6%	1185	45.7%	2190	46.1%
Baptiste	416	19.3%	525	20.3%	941	19.8%
Pentecôtiste	366	17.0%	533	20.6%	899	18.9%
Adventiste	105	4.9%	128	4.9%	233	4.9%
Témoign de Jéhovah	21	1.0%	33	1.3%	54	1.1%
Vodouisant	24	1.1%	11	0.4%	35	0.7%
Musulman	4	0.2%	0	0.0%	4	0.1%
Aucun	122	5.7%	66	2.5%	188	4.0%
Autre	92	4.3%	111	4.3%	203	4.3%
Total	2155	100.0%	2592	100.0%	4747	100.0%
Population totale						
Catholique	2806	48.2	3144	48.7	5950	48.5
Baptiste	1077	18.5	1253	19.4	2330	19.0
Pentecôtiste	997	17.1	1220	18.9	2217	18.1
Adventiste	274	4.7	297	4.6	571	4.7
Témoign de Jéhovah	65	1.1	67	1.0	132	1.1
Vodouisant	48	0.8	25	0.4	73	0.6
Musulman	5	0.1	1	0.0	6	0.0
Aucun	330	5.7	231	3.6	561	4.6
Autre	222	3.8	213	3.3	435	3.5
Total	5824	100.0	6451	100.0	12275	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Comme au niveau de la population totale, ces trois confessions religieuses totalisent environ 85%. Près de 4% des migrants déclarent ne pratiquer aucune religion.

Les femmes, au niveau de la population totale, sont relativement plus nombreuses à pratiquer les religions chrétiennes et les hommes plus nombreux à se déclarer sans religion et à pratiquer le vodou.

Graphe 2 : Répartition en pourcentage de la population de l'Aire Métropolitaine selon la religion

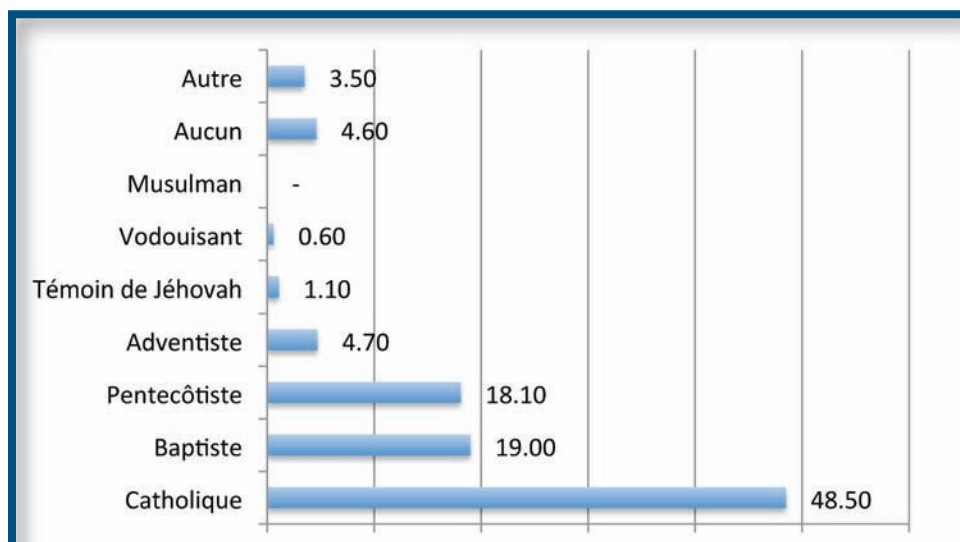


Tableau 14. Répartition des individus enquêtés selon la religion et la commune de résidence

Religion	Commune de résidence						Total
	Port-au-Prince	Carrefour	Pétion Ville	Delmas	Cité Soleil	Tabarre	
Catholique	52.9%	43.4%	48.1%	45.0%	57.7%	36.8%	48.5%
Baptiste	14.9%	19.9%	22.1%	22.7%	26.0%	16.8%	19.0%
Pentecôtiste	17.4%	15.1%	21.9%	20.4%	6.0%	30.9%	18.1%
Adventiste	4.3%	7.8%	3.3%	3.8%	3.7%	3.0%	4.7%
Témoins de Jéhovah	1.2%	1.7%	0.5%	0.7%	0.2%	1.6%	1.1%
Vodouisant	0.3%	1.4%	0.1%	0.5%	0.9%	0.7%	0.6%
Musulman	0.1%	0.0%	0.0%	0.1%	0.0%	0.0%	0.0%
Aucun	6.2%	3.7%	1.4%	4.4%	2.8%	5.6%	4.6%
Autre	2.7%	7.0%	2.5%	2.3%	2.7%	4.6%	3.5%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Les trois grandes religions précitées prédominent dans toutes les communes composant l'Aire Métropolitaine. Les témoins de Jéhovah et les vodouisants se concentrent plutôt à Port-au-Prince et à Carrefour, tandis qu'on ne trouve des musulmans qu'à Port-au-Prince et à Delmas (Tableau 14).

2.3.2. Caractéristiques éducatives

L'enquête sur les migrations internes dans l'Aire Métropolitaine s'est intéressée aux caractéristiques éducatives de la population. On a considéré : l'alphabétisme, le niveau d'étude, la fréquentation scolaire avant après le 12 janvier, le type et le secteur d'école. Cette section du questionnaire a pris en compte la population de 3 ans et plus.

a) Alphabétisme

L'alphabétisme est la capacité d'une personne de lire et d'écrire des récits ayant rapport avec sa vie quotidienne, dans une langue quelconque.

Bien que la question sur l'alphabétisme ait été posée à la population de 3 ans et plus, on a décidé de retenir la population de 10 ans et plus pour l'analyse, estimant qu'avant cet âge, la possibilité pour un enfant de savoir vraiment lire et écrire est très faible et que le taux d'alphabétisme avant dix ans a peu de sens. La comparaison est faite entre la population totale et la population migrante.

D'après les résultats de cette enquête, près de 9 personnes sur 10 (87.9%) des habitants de l'Aire Métropolitaine déclarent savoir lire et écrire. Ce taux atteint des niveaux extrêmement élevés (plus de 95%) parmi les moins de 30 ans.

Pour les migrants, le taux d'alphabétisme est aussi élevé (86.5%) mais un peu moindre qu'au niveau de la population totale (Tableau 15 à la page suivante).

Pour la population totale, le niveau d'alphabétisme est plus haut chez les hommes que chez les femmes (90% contre 86% respectivement). A part les deux premiers groupes d'âges considérés (10-14 et 15-19), le taux d'alphabétisme des hommes dépasse celui des femmes à tous les groupes d'âge. La même tendance est observée dans la population migrante.

b) Niveau d'études

La question sur le niveau d'instruction a pris en compte les sept modalités qui suivent : aucun, préscolaire, primaire, 7ème fondamentale à 9ème fondamentale, 3ème secondaire à philosophie (terminale), Université 1er Cycle de Licence, Universitaire Master et plus (2ème Cycle et Universitaire 3ème Cycle).



Camp Corail

Ces catégories permettent de mieux comprendre la relation entre le niveau d'instruction et le phénomène migratoire. Autrement dit, elles permettent de déterminer si le niveau d'instruction constitue un facteur important pour expliquer les comportements migratoires (migrer ou ne pas migrer).

D'après les résultats de l'enquête, près des deux tiers de la population de 10 ans et plus de l'Aire Métropolitaine (66.1%) ont dépassé le niveau primaire. Le niveau dominant (30%) correspond au niveau de la 3^{ème} à la terminale (voir le Tableau 16).

En deuxième lieu, ceux qui sont arrivés en primaire (20.6%), et en troisième position ceux qui ont atteint les classes de la 7^e à la 9^e (20.8%). A peine 12% n'a jamais été à l'école. La proportion de personnes qui ont fréquenté l'université ou une école supérieure est de 10.4%.

Tableau 15 : Taux d'alphabétisme en pourcentage selon l'âge et par sexe, population migrante et population totale

Groupe d'âges	Population totale			Migrants		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
10-14 ans	95.6	95.4	95.5	95.0	93.9	94.4
15-19 ans	97.4	97.6	97.5	95.5	97.2	96.6
20-24 ans	98.1	96.1	97.0	97.8	96.0	96.8
25-29 ans	97.0	93.4	95.1	96.1	92.9	94.3
30-34 ans	94.2	88.8	91.5	93.8	87.5	90.4
35-39 ans	91.1	84.9	87.8	90.3	82.3	86.0
40-44 ans	86.1	76.6	81.0	87.4	73.8	79.4
45-49 ans	85.5	75.5	80.1	87.8	74.4	80.8
50-54 ans	84.6	73.0	78.2	86.5	70.1	77.7
55-59 ans	75.9	65.9	70.6	78.2	61.4	69.6
60-64 ans	79.0	59.5	68.7	83.1	64.5	73.0
65-69 ans	66.0	48.9	57.7	65.6	45.2	55.6
70-74 ans	72.4	46.0	55.7	68.4	48.6	55.4
75-79 ans	92.9	53.8	67.5	90.0	52.4	64.5
80-85 ans	71.4	32.0	46.2	60.0	38.5	47.8
85 ans et +	83.3	25.0	60.0	100.0	14.3	57.1
Indéterminé				77.3	75.9	76.6
Total	90.0	86.0	87.9	90.6	83.2	86.5

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Tableau 16 : Population totale et population migrante de l'enquête selon le niveau d'étude par sexe

Niveau d'études	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Population totale de 10 ans et plus						
Aucun	427	9.0%	787	14.6%	1214	12.0%
Préscolaire	46	1.0%	67	1.2%	113	1.1%
Primaire	893	18.9%	1192	22.1%	2085	20.6%
7e-9e AF	992	21.0%	1112	20.6%	2104	20.8%
3e-Philo	1739	36.8%	1806	33.5%	3545	35.1%
Université licence	605	12.8%	423	7.8%	1028	10.2%
Master ou +	18	0.4%	6	0.1%	24	0.2%
Total	4720	100.0%	5393	100.0%	10113	100.0%
Population Migrante de 10 ans et plus						
Aucun	209	10.9%	451	19.1%	660	15.4%
Préscolaire	17	0.9%	32	1.4%	49	1.1%
Primaire	357	18.7%	552	23.4%	909	21.3%
7e-9e AF	362	18.9%	426	18.1%	788	18.4%
3e-Philo	703	36.7%	716	30.4%	1419	33.2%
Université licence	258	13.5%	181	7.7%	439	10.3%
Master ou +	7	0.4%	1	0.0%	8	0.2%
Total	1913	100.0%	2359	100.0%	4272	100.0%

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Ce niveau d'éducation relativement faible tient également pour les migrants dont la majorité (33.2%) sont du niveau «3ème à la terminale», alors que ceux qui n'ont jamais été à l'école représentent 15.4%. La proportion de personnes qui ont fréquenté l'université ou une école supérieure avoisine les 10.5%.

Les hommes ont des niveaux bien plus élevés que les femmes tant au niveau des migrants qu'à celui de la population totale. Alors que pour la population totale 71% des hommes ont dépassé le niveau primaire cette proportion n'est que de 62% chez les femmes.

c) Fréquentation scolaire avant et après le séisme

La fréquentation scolaire permet de voir dans quelle proportion les enfants en âge d'aller à l'école fréquentent effectivement un

établissement scolaire. L'analyse porte sur la population de 6-24 ans. Le **Tableau 17** établit une comparaison entre la fréquentation avant et après le 12 janvier, d'une part, et entre la population migrante et la population totale, d'autre part. .

Par ailleurs, le **Tableau 18** confirme que le séisme du 12 janvier 2010 a eu un impact négatif sur la fréquentation scolaire de la population. Tous les taux de scolarisation ont baissé après le 12 janvier. Les jeunes de 15-24 ans ont été les plus affectés. Après le 12 janvier, la proportion de jeunes de 15-19 ans qui fréquentaient un établissement scolaire (81.9%) a chuté (68.4%).

Le taux net de scolarisation (72.6%) a baissé après le séisme (61.2%). Au niveau des filles, la baisse au niveau de la scolarisation est plus élevé, pour tous les groupes d'âges, sauf pour celui de 10-14 ans. Le constat est le même au niveau de la population migrante.

Nous nous sommes intéressé au type et au secteur de l'école fréquentée par la population après le 12 janvier. Il convient de rappeler que les non déclarés n'ont pas été pris en compte dans l'analyse.

Tableau 17 : Taux de scolarisation en pourcentage avant et après le 12 janvier 2010 population de 5-24 ans par sexe

Groupes d'âges	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Avant 12 janvier 2010	Après 12 janvier 2010	Avant 12 janvier 2010	Après 12 janvier 2010	Avant 12 janvier 2010	Après 12 janvier 2010
Population migrante						
6-9 ans	68.7%	62.7%	72.1%	64.7%	70.4%	63.7%
10-14 ans	82.5%	76.7%	78.6%	74.8%	80.5%	75.7%
15-19 ans	73.2%	68.8%	73.1%	61.0%	73.2%	64.0%
20-24 ans	55.3%	52.0%	49.4%	41.7%	52.1%	46.4%
Taux net de scolarisation 6-24	66.6%	62.2%	64.0%	55.6%	65.2%	58.5%
Population totale						
6-9 ans	68.7%	62.7%	72.1%	64.7%	70.4%	63.7%
10-14 ans	86.0%	76.7%	81.6%	74.9%	83.7%	75.8%
15-19 ans	82.4%	71.5%	81.5%	65.9%	81.9%	68.4%
20-24 ans	60.2%	49.2%	54.0%	40.4%	56.9%	44.6%
Taux net de scolarisation 6-24	74.4%	64.0%	71.1%	58.8%	72.6%	61.2%

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Tableau 18: Population en pourcentage fréquentant l'école après le 12 janvier selon le type et le secteur de l'école fréquentée.

Type d'Ecole	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Classique	84.1	86.9	85.5
Université	13.1	9.6	11.3
Technique et Professionnelle	2.5	2.9	2.7
Autre	0.4	0.6	0.5
Total	100.0	100.0	100.0
Secteur d'Ecoles			
Public	25.2	24.7	25.0
Privé	74.3	74.6	74.4
Autre	0.5	0.7	0.6
Total	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Les résultats de l'enquête révèlent que la grande majorité (plus de 8 personnes sur 10) de la population scolarisée fréquente une école classique (kindergarten, fondamentale ou secondaire) et un peu plus de 10% une université. Moins de 5% de la population fréquente une école professionnelle.

Cependant, la principale différence entre les hommes et les femmes se note au niveau de la fréquentation de l'université où les hommes sont plus nombreux. En ce qui a trait au secteur des écoles fréquentées, près de trois quarts des élèves (74.4%) fréquentent le secteur privé.

2.3.3. Caractéristiques économiques

Les informations sur les caractéristiques économiques de la population ont été collectées pour la population de 10 ans et plus. En général, les caractéristiques socioéconomiques des personnes enquêtées sont à la base de leur décision de migrer ou de rester dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince après le passage du séisme du 12 janvier 2010.

Dans cette section, le type d'activité, le secteur d'activité, la profession, les revenus, le type d'aide reçue, etc. sont pris en compte (Tableau 19).

a) Type et secteurs d'activités

Le type d'activité désigne la situation individuelle par rapport à l'activité économique et permet de répartir la population en âge de travailler en deux groupes : les actifs et les inactifs.

Afin de mesurer l'impact du séisme à ce niveau, nous avons analysé les situations avant et après le 12 janvier 2010.

Le séisme a eu un impact négatif sur les activités économiques de la population de l'Aire Métropolitaine, en général, et des migrants, en particulier. La proportion des personnes qui travaillaient et qui étudiaient a baissé après le séisme, augmentant ainsi le nombre de ceux qui sont au chômage ou qui s'occupent du foyer (Tableau 20).

Alors qu'avant le séisme du 12 janvier 2010, 28% des personnes enquêtées travaillaient dans un secteur donné de l'économie, cette proportion est passée à moins de 22% au moment de l'enquête. Le nombre d'étudiants est tombé de 37% à 33%.

La proportion de personnes en quête d'emploi ou étaient au chômage et en cherchaient un, est passée de 9.3% à 12.9% au moment de l'enquête et celle des personnes s'occupant uniquement du foyer est passée de 6.5 % à 7.6%.

Tableau 19 : Population Migrante et Population totale de 10 ans et plus selon le type d'activités avant et après le 12 janvier 2010 et selon le sexe

Type d'activités	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Avant le 12 janvier	Après le 12 janvier	Avant le 12 janvier	Après le 12 janvier	Avant le 12 janvier	Après le 12 janvier
Population totale						
Travaille	33.1%	27.1%	23.5%	17.2%	28.0%	21.8%
Etudie	38.0%	34.6%	35.8%	32.3%	36.9%	33.4%
Cherche du travail	10.2%	14.2%	8.5%	11.8%	9.3%	12.9%
S'occupe du foyer	2.3%	2.7%	10.2%	12.1%	6.5%	7.6%
Autre	16.4%	21.4%	22.0%	26.6%	19.4%	24.2%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Population migrante						
Travaille	45.1%	37.3%	29.3%	21.9%	36.4%	28.9%
Etudie	24.6%	22.2%	24.8%	22.2%	24.7%	22.2%
Cherche du travail	9.1%	14.5%	6.1%	9.8%	7.5%	11.9%
S'occupe du foyer	3.0%	3.1%	13.4%	16.1%	8.7%	10.2%
Autre	18.2%	22.8%	26.4%	30.0%	22.7%	26.8%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Tableau 20 : Population migrante occupée et population totale occupée selon le secteur d'activités et le sexe

Secteur d'activités	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Effectif	%	effectif	%	effectif	%
Population Migrante						
Public	99	9.8%	44	4.0%	143	6.8%
Privé	221	21.8%	126	11.6%	347	16.5%
ONG	19	1.9%	9	0.8%	28	1.3%
Org. Internationale	10	1.0%	9	0.8%	19	0.9%
Informel	347	34.2%	514	47.2%	861	41.0%
Autre	318	31.4%	386	35.5%	704	33.5%
Total	1014	100.0%	1088	100.0%	2102	100.0%
Population totale						
Public	180	8.7%	101	4.7%	281	6.7%
Prive	433	20.9%	264	12.4%	697	16.6%
ONG	44	2.1%	28	1.3%	72	1.7%
Org. Internationale	24	1.2%	12	0.6%	36	0.9%
Informel	641	31.0%	861	40.4%	1502	35.7%
Autre	749	36.2%	865	40.6%	1614	38.4%
Total	2071	100.0%	2131	100.0%	4202	100.0%

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Dans l'ensemble, les migrants sont relativement moins nombreux à avoir le statut d'étudiant mais, par contre, sont moins nombreux à se retrouver au chômage.

La majorité des résidents de l'Aire Métropolitaine, se retrouve dans le secteur informel, 41% des migrants et 36% de la population totale occupée de 10 ans et plus.

Le secteur privé vient en deuxième position en employant environ 17% de la population occupée. Plus d'un tiers de la population s'adonne à des activités non définies. Le secteur public emploie moins de 10% de la population occupée.

D'un autre côté, quand on considère le Tableau 20 du point de vue du genre, les individus de sexe masculin évoluent plus facilement dans le secteur formel que les femmes. Les femmes se retrouvent plus dans l'informel pour échapper à l'inaccessibilité du marché de l'emploi formel.

b) Profession

L'occupation principale correspond à l'activité qui absorbe le plus de temps de l'individu. Sur le marché du travail de la zone d'arrivée des migrants, la demande de main d'œuvre privilégie des types d'activités bien déterminées. (Tableau 21).

Un certain regroupement des professions a été effectué pour faciliter l'analyse. Comme le secteur d'activité actuelle prépondérante est l'informel, on retrouve une proportion importante de personnes dont la profession est le petit commerce (24%) et ceux dont les professions ne sont pas définies totalisent 36%.

c) Aide reçue après le 12 janvier et transferts reçus de l'étranger

Environ 30% des ménages ont déclaré avoir reçu de l'aide après le 12 janvier et d'avoir l'habitude de recevoir des transferts d'argent de l'étranger (Tableau 22).

Tableau 21 : Population occupée selon la profession ou l'occupation principale

Occupation principale ou profession	Effectif	Pourcentage
Administration/Banque	363	6.25%
Agent de Police/Sécurité	71	1.22%
Usine/Agriculteur-Pêche/Agronome/Jardinier	68	1.17%
Éducation/Enseignant	143	2.46%
Artisan/Cordonnier/Ébénisterie	125	2.15%
Professions libérales /Médecin/Infirmière-Auxiliaire	221	3.80%
Chauffeur de taxi	151	2.60%
Cosmétologue/Barber Shop/Esthéticienne	72	1.24%
Construction Bâtiment./Maçon/Ferronnerie	285	4.91%
Couture	213	3.67%
Electrique/Electronique-mécanique	390	6.71%
Informatique/Photographie	131	2.26%
Cuisine/Pâtisserie	83	1.43%
Femme au foyer	21	0.36%
Entrepreneurs Informels	1,399	24.08%
Autre	2073	35.69%
Total	5809	100.00%

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

La proportion de ménages ayant reçu de l'aide est deux fois plus élevée pour ceux des camps que pour ceux des SDE, alors qu'on observe le contraire chez les ménages ayant l'habitude de recevoir des transferts de l'étranger.

En conséquence, le revenu de la majorité des individus provient soit de leur salaire ou du profit de l'activité économique principale (secteur informel) et donc non diversifié, ce qui conduit à un niveau de revenu faible.

d) Niveau de revenu des ménages

Le **Tableau 23**, montre qu'au niveau des ménages de l'Aire Métropolitaine, en général, et de ceux des migrants en particulier, environ 33% vit avec un revenu de moins de 2\$US par jour (la tranche de revenus 0-1,200 gourdes et la tranche de 1,201-2,400 gourdes).

Les ménages de migrants sont plus pauvres que ceux de la population générale. Alors que la proportion des ménages qui vivent avec un revenu de plus de 30,000 gourdes s'évalue à moins de 5% parmi les migrants, elle est de 12.3% au niveau de la population générale.

Tableau 22: Répartition en pourcentage des ménages selon qu'ils aient reçu de l'aide après le 12 janvier et qu'ils aient l'habitude de recevoir des transferts d'argent de l'étranger par type de site

Type de sites	Ont reçu de l'aide après le 12 janvier			Ont l'habitude de recevoir des transferts d'argent de l'étranger		
	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total
SDE	74.3	25.7	100.0	66.5	33.5	100.0
Camps	48.0	52.0	100.0	77.3	22.7	100.0
Ensemble	70.3	29.7	100.0	68.1	31.9	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Cette situation révèle l'inégalité qui existe au sein de migrants résidents dans l'AMPAP et souligne également le très faible niveau de vie des migrants de la population de l'Aire Métropolitaine, en général, et des migrants, en particulier, surtout après le séisme du 12 janvier 2010.

Quand on considère les catégories de revenus selon le sexe du chef de famille, les résultats confirment la grande inégalité qui existe entre les hommes et les femmes. Les ménages de migrants ayant des femmes comme chef possèdent les niveaux de revenus les plus bas.

Tableau 23: Ménages ayant déclaré des revenus selon la tranche dans la population totale et dans la population migrante de l'AMPAP par sexe

Tranche de revenus	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Population Migrante						
0-1200	66	16.3%	122	24.7%	188	20.9%
1,201-2,400	34	8.4%	78	15.8%	112	12.4%
2,401-4,499	66	16.3%	93	18.8%	159	17.7%
4,500-7,000	50	12.3%	72	14.6%	122	13.6%
7,001-10,000	73	18.0%	54	10.9%	127	14.1%
10,001-15,000	47	11.6%	30	6.1%	77	8.6%
15,001-30,000	40	9.9%	30	6.1%	70	7.8%
30,001-50,000	19	4.7%	10	2.0%	29	3.2%
50,001 et plus	11	2.7%	5	1.0%	16	1.8%
Total de déclarations	406	100.0%	494	100.0%	900	100.0%
Population totale						
0-1,200	111	16.4%	220	26.4%	331	21.9%
1,201-2,400	60	8.9%	117	14.0%	177	11.7%
2,401-4,499	101	14.9%	142	17.0%	243	16.1%
4,500-7,000	107	15.8%	121	14.5%	228	15.1%
7,001-10,000	99	14.6%	101	12.1%	200	13.2%
10,001-15,000	89	13.1%	58	7.0%	147	9.7%
15,001-30000	64	9.5%	47	5.6%	111	7.4%
30,001-50,000	28	4.1%	17	2.0%	45	3.0%
50,001 et plus	18	2.7%	10	1.2%	28	1.9%
Total de déclarations	677	100.0%	833	100.0%	1510	100.0%

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Alors que la proportion de ménages de migrants dont le chef est un homme ayant moins de 7.000 gourdes par mois est de 41%, alors que cette proportion est d'environ 60% dans le cas de chefs de sexe féminin.

Les ménages ayant des hommes pour chef et dont le niveau de revenus est élevé (50,001-et plus) est de 2.8%. Par contre, à peine 1.9% des femmes se retrouvent dans cette catégorie.

Ce cas de figure montre comment le processus de féminisation de la pauvreté tend à augmenter dans le contexte du séisme du 12 janvier en décapitalisant les chefs de ménages, en particulier les femmes chefs de ménages monoparentaux.

2.4. Migration après le 12 janvier 2010

2.4.1. Déplacements à l'intérieur de l'Aire Métropolitaine

Il s'agit des déplacements effectués par la population à l'intérieur même de l'Aire Métropolitaine, c'est-à-dire entre les communes de Port-au-Prince, de Carrefour, de Pétion-ville, de Delmas, et de Tabarre. (voir le Tableau 24)

Du même coup, il a provoqué des déplacements massifs des populations des zones touchées. Il y a eu des déplacements environnementaux de courte distance ou d'une commune à l'intérieur de la même commune et d'autres d'une commune à l'autre. D'après les estimations, plus de 600,000 personnes se seraient déplacées à cause du séisme..

Ainsi, dans cette partie du travail, nous avons mesuré l'ampleur de la migration des personnes déplacées après le séisme. Toutefois, il est im-

Tableau 24: Population de l'Aire Métropolitaine selon la résidence au 12 janvier et la ville de résidence en septembre 2010 en pourcentage

Résidence en septembre 2010	Résidence en janvier 2010								Total
	PAP	Carrefour	Pétion Ville	Delmas	Cité Soleil	Tabarre	Province	Etranger	
Pourcentage par rapport à la résidence en septembre 2010 (population totale)									
Port-au-Prince	95,5	0,7	0,1	2,9	0,2	0,1	0,4	0,0	100,0
Carrefour	8,0	90,3	0,3	0,7	0,0	0,0	0,7	0,0	100,0
Pétion Ville	7,3	0,7	86,3	2,4	0,0	2,8	0,3	0,1	100,0
Delmas	3,4	1,4	0,4	89,7	2,7	2,3	0,2	0,0	100,0
Cité Soleil	1,6	0,5	0,0	0,5	97,1	0,0	0,3	0,0	100,0
Tabarre	6,1	3,1	0,3	8,1	22,2	59,1	0,7	0,4	100,0
Total	39,7	18,3	10,9	17,1	9,0	4,4	0,4	0,0	100,0
Pourcentage par rapport à la résidence en janvier 2010 (population totale)									
Port-au-Prince	91.1	1.4	0.4	6.5	1.0	0.6	37.3	20.0	37.9
Carrefour	3.9	95.6	0.5	0.8	0.1	0.0	31.4	0.0	19.3
Pétion Ville	2.3	0.5	98.4	1.8	0.0	7.8	9.8	20.0	12.4
Delmas	1.4	1.2	0.6	87.8	5.1	8.6	5.9	0.0	16.8
Cité Soleil	0.3	0.2	0.0	0.2	78.4	0.0	5.9	0.0	7.3
Tabarre	1.0	1.1	0.2	3.0	15.4	83.1	9.8	60.0	6.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

portant de rappeler qu'il n'y a pas eu de questions permettant d'estimer le nombre de personnes qui ont laissé les ménages.

Cas de la population totale

Le Tableau 25 donne la répartition de la population selon le lieu de résidence en janvier 2010 et le lieu de résidence en septembre 2010, la date de l'enquête. Il permet de constater qu'il y a eu un certain échange entre les villes de l'Aire Métropolitaine après le 12 janvier 2010.

Retenons l'exemple de la commune de Tabarre dont 4 personnes sur 10 habitaient dans une autre commune de l'Aire Métropolitaine en janvier 2010. La grande majorité de ces déplacés vient de Cité Soleil.

Après Tabarre c'est Pétiion Ville qui a reçu le plus de personnes déplacées (14%). Les autres communes ont aussi reçu des proportions importantes de populations déplacées, mais à des degrés moindres.

Tableau 25: Chefs de ménages de l'Aire Métropolitaine selon la résidence au 12 janvier et la ville de résidence en septembre 2010 en pourcentage

Résidence en septembre 2010	Résidence en janvier 2010								Total
	PAP	Carrefour	Pétiion Ville	Delmas	Cité Soleil	Tabarre	Province	Etranger	
Pourcentage par rapport à la résidence en septembre 2010(chefs de ménage)									
Port-au-Prince	95,6	0,9	0,1	2,4	0,3	0,2	0,4	0,0	100,0
Carrefour	8,4	90,0	0,2	0,8	0,2	0,0	0,4	0,0	100,0
Pétiion Ville	8,3	0,7	85,4	2,7	0,0	2,0	0,7	0,3	100,0
Delmas	2,6	2,0	0,3	87,5	4,1	3,2	0,3	0,0	100,0
Cité Soleil	1,4	1,0	0,0	0,5	97,1	0,0	0,0	0,0	100,0
Tabarre	8,3	3,0	0,8	9,0	24,8	52,6	0,8	0,8	100,0
Total	41,1	19,1	10,8	14,4	10,5	3,7	0,4	0,1	100,0
Pourcentage par rapport à la résidence en janvier 2010(chefs de ménage)									
Port-au-Prince	91,1	1,9	0,4	6,6	1,2	2,2	40,0	0,0	39,14
Carrefour	4,1	94,8	0,4	1,1	0,4	0,0	20,0	0,0	20,11
Pétiion Ville	2,5	0,4	98,5	2,3	0,0	6,7	20,0	50,0	12,40
Delmas	0,9	1,5	0,4	86,3	5,5	12,4	10,0	0,0	14,22
Cité Soleil	0,3	0,4	0,0	0,3	80,0	0,0	0,0	0,0	8,65
Tabarre	1,1	0,9	0,8	3,4	12,9	78,7	10,0	50,0	5,48
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,00

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

À titre illustratif citons la commune de Delmas dont plus de 10% de la population actuelle habitait d'autres communes de l'Aire Métropolitaine en janvier 2010. La commune de Cité Soleil est celle à avoir reçu le plus faible pourcentage de population (2.9%).

En ce qui a trait à la destination des déplacés, le plus fort taux de déplacement est enregistré à Cité Soleil, bien que cette commune n'ait pas été parmi les plus touchées par le séisme du 12 janvier. Plus de 20% des résidents de cette commune au moment du séisme, se retrouve actuellement dans une autre commune de l'Aire Métropolitaine.

Il convient de faire remarquer que les personnes qui résidaient à l'étranger au moment du séisme choisissent de vivre exclusivement à Tabarre (60%), à Pétion Ville (20%) ou à Port-au-Prince (20%).

Cas des chefs de ménage

Dans le cadre de l'analyse sur la migration interne, on s'est intéressé non seulement au comportement migratoire de la population de manière globale, mais aussi à celui des chefs de ménage. Le **Tableau 26** prend en compte la distribution des chefs de ménage selon les déplacements effectués.

Les résultats relatifs aux déplacements des chefs de ménage reflètent quasiment les mêmes situations observées au niveau de la population générale. Dans la même commune de Tabarre, par exemple, après janvier 2010 presque 5 chefs de ménage sur 10 viennent d'une autre commune de l'Aire Métropolitaine. C'est la plus forte proportion observée de chefs de ménages accueillis dans une commune.

Tableau 26 : Répartition en % de la population selon la position de la résidence par rapport à l'ancien logement par Ville

Villes	Même maison	Même quartier / autre maison	Même quartier / tente ou abri	Autre quartier maison	Autre quartier / tente ou abri	Total
Port-au-Prince	57.0	9.9	14.8	3.8	14.6	100.0
Carrefour	63.6	5.3	6.4	12.1	12.6	100.0
Pétion Ville	62.6	15.5	7.5	7.7	6.7	100.0
Delmas	60.7	14.9	8.3	8.6	7.6	100.0
Cité Soleil	36.4	39.8	19.3	2.0	2.5	100.0
Tabarre	49.5	4.9	24.5	11.2	9.9	100.0
Total	57.6	12.5	12.1	7.0	10.8	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

En deuxième lieu, on retrouve la commune de Pétion Ville, dont 14.6% des chefs de ménages habitaient d'autres communes de l'Aire Métropolitaine en janvier 2010. Le plus faible pourcentage de chefs de ménages accueillis dans une commune reste celui de Port-au-Prince (4.4%). (Voir le Tableau 27).

Concernant la destination des chefs de ménage déplacés, le plus fort taux de déplacement est enregistré dans la commune de Tabarre. Plus d'un cinquième (21.3%) des chefs de ménage résidant dans cette commune en janvier 2010, se retrouvent actuellement dans une autre commune de l'Aire Métropolitaine.

Faisons remarquer que les chefs de ménage qui résidaient à l'étranger au moment du séisme choisissent de vivre exclusivement à Tabarre (50%) et à Pétion Ville (50%).

En deuxième lieu, on retrouve la commune de Pétion Ville, dont 14.6% des chefs de ménage habitaient d'autres communes de l'Aire Métropolitaine en janvier 2010. Le plus faible pourcentage de chefs de ménages accueillis dans une commune reste celui de Port-au-Prince (4.4%).

En ce qui concerne la destination des chefs de ménage déplacés, le plus fort taux de déplacement est enregistré dans la commune de Tabarre. Plus d'un 5ème des chefs de ménage résidant dans cette commune (21.3%) en janvier 2010, se retrouve actuellement dans une autre commune de l'Aire Métropolitaine. Notons que les chefs de ménage qui résidaient à l'étranger au moment du séisme choisissent de vivre exclusivement à Tabarre (50%) et à Pétion Ville (50%).

Tableau 27 : Répartition en % des chefs de ménage selon la position de la résidence par rapport à l'ancien logement par Ville

Villes	Même maison	Même quartier / autre maison	Même quartier / tente ou abri	Autre quartier / maison	Autre quartier / tente ou abri	Total
Port-au-Prince	58,3	9,3	14,3	3,9	14,2	100,0
Carrefour	61,8	6,5	7,6	12,9	11,2	100,0
Pétion Ville	63,6	11,6	7,6	9,6	7,6	100,0
Delmas	60,6	13,9	7,6	10,8	7,1	100,0
Cite Soleil	37,3	42,5	17,5	0,9	1,9	100,0
Tabarre	49,2	3,8	22,7	13,6	10,6	100,0
Total	57,7	12,3	11,9	7,7	10,5	100,0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Position de la résidence de la population

Compte tenu de l'importance des dégâts sur les logements, nous avons analysé « la position de la résidence » de l'ensemble de la population ainsi que celle des chefs de ménage après le séisme. Les données, synthétisées dans le **Tableau 28**, révèlent que :

- plus de la moitié de la population de l'Aire Métropolitaine (57.6%) réside encore dans la maison occupée avant le 12 janvier ;
- 12.5% habitaient dans le même quartier, mais dans une autre maison ;
- 12.1% dans le même quartier, mais dans une tente
- 17.8% dans un autre quartier soit dans une maison, soit dans une tente.

La proportion importante de personnes réfugiées dans des tentes/ abris est révélatrice de l'étendue des dégâts subies par les maisons. De plus, le fait que 82.1% des réfugiés de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince, dont les maisons ont été détruites soient restées dans leurs quartiers, met en exergue l'attachement qu'ils y portent.

Position de la résidence du chef de ménage

La position de la résidence des chefs de ménage avant le 12 janvier, et au moment de l'enquête est prise aussi en compte dans cette analyse. Les données présentées dans le **Tableau 29** reflètent la situation déjà observée dans l'analyse de la population totale de l'enquête.

- 57.7% des chefs de ménage de l'AMPAP continuent de résider dans la même maison occupée avant le 12 janvier ;
- 12.3% des chefs de ménage habitaient dans le même quartier, mais dans une autre maison ;
- 12.1% dans le même quartier, mais dans une tente.

Tableau 28 : Proportion de la population enquêtée ayant laissé l'AMPAP après le 12 janvier

Avait laissé l'Aire Métropolitaine après le 12 janvier	Effectifs			Pourcentage		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Non	3614	3942	7556	72.8	72.6	72.7
Oui	1350	1491	2841	27.2	27.4	27.3
Total	4964	5433	10397	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

2.4.2. Déplacement en dehors de l'AMPAP après le séisme

L'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince, espace macrocéphale, est très difficile à gérer au triple point de vue écologique, économique et social. De 120 000 habitants en 1950, elle est passée à plus de deux millions.

Dans les années 50, à l'époque où le pays était encore divisé en cinq départements (géographiques), 87% de la population vivait en milieu rural contre 12,2% seulement en milieu urbain.

Depuis, selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2003, l'écart n'a pas cessé de se réduire au point que, de nos jours, 40,4% de personnes vit en milieu urbain contre 59,6% en milieu rural (Vario Sérant, Essai CEPODE, 2009).

De nombreuses personnes ayant laissé l'Aire Métropolitaine au lendemain du 12 janvier, nous nous sommes intéressés à la proportion de la population qui se trouve dans cette situation.

L'analyse porte sur les personnes qui ont fourni l'information (14% ont préféré s'abstenir). Cette question ne concerne que les personnes qui résidaient dans l'Aire Métropolitaine le 12 janvier 2010.

Constatant que de nombreuses personnes avaient laissé l'Aire Métropolitaine au lendemain du 12 janvier, nous nous sommes intéressés à la proportion de la population qui se trouve dans cette situation.

L'analyse porte sur les personnes qui ont fourni l'information (14% ont préféré s'abstenir). Il faut signaler que cette question ne concerne que les personnes qui résidaient dans l'Aire Métropolitaine le 12 janvier 2010 (voir le [Tableau 29](#)).

Plus d'un quart (27.3%) de la population enquêtée qui résidait dans l'Aire Métropolitaine au moment du séisme, l'avait laissée après le 12 janvier. Les proportions sont les mêmes pour les hommes et les femmes.

Le Reste de l'Ouest, à cause de sa proximité, a été choisi par la majorité (32%) de personnes laissant l'Aire Métropolitaine après le séisme. Le Sud, qui a accueilli 18.8% de ces personnes, vient en deuxième position, suivent l'Artibonite avec 10.7%, le Sud-Est avec 8.6%, etc. Il faut remarquer que 2% des personnes enquêtées et sont partis à l'étranger.

Les données sur la durée de ces déplacements en dehors de l'Aire Métropolitaine se trouvent dans le [Tableau 30](#).

Dans l'ensemble, plus de la moitié (53.1%) des individus qui ont fui l'Aire Métropolitaine ont choisi en majorité une zone urbaine du pays.



**Camp Fonds Parisien-
Près de la frontière**

Tableau 29 : Répartition des déplacés de l'AMPAP après le séisme selon lieu de destination

Lieu de destination	Secteur urbain	Secteur Rural	Total	%	% Urbain
Reste Ouest	770	163	933	32.2	82.5
Sud-Est	93	157	250	8.6	37.2
Nord	98	129	227	7.8	43.2
Nord-Est	25	26	51	1.8	49.0
Artibonite	153	156	309	10.7	49.5
Centre	53	83	136	4.7	39.0
Sud	199	347	546	18.8	36.4
Grande Anse	55	114	169	5.8	32.5
Nord-Ouest	72	41	113	3.9	63.7
Nippes	20	85	105	3.6	19.0
Etranger			58	2.0	
Total	1538	1301	2897	100.0	53.1

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Cette affirmation n'est toutefois vraie que pour ceux qui ont choisi le reste de l'Ouest et le Nord-Ouest. Ces données montrent que les ceux qui ont quitté l'AMPAP après le 12 janvier, y sont retournés peu après. Environ 1 sur 3 (27.7%) d'entre eux est resté éloigné moins d'un mois et 55%, de 1 à 3 mois. En conclusion, moins de 20% ont séjourné plus de 3 mois en dehors de l'Aire Métropolitaine.

Tableau 30 : Population déplacée de l'AMPAP selon la durée de temps passée hors de l'Aire Métropolitaine

Temps passé hors de l'Aire Métropolitaine	Effectifs			Pourcentage		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Moins d'un mois	324	326	650	29.1	26.5	27.7
1 à 3 mois	592	703	1295	53.1	57.1	55.2
4 à 6 mois	127	127	254	11.4	10.3	10.8
6 à 7 mois	72	75	147	6.5	6.1	6.3
Total	1115	1231	2346	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Même quand il n’y a pas de différences significatives entre les sexes, on note que les hommes ont commencé à y revenir plus vite que les femmes.

Les différents programmes à haute intensité de main d’œuvre mis en place dans l’Aire Métropolitaine de Port-au-Prince, ont probablement influencé ceux qui y sont retournés.

D’une façon générale, la force d’attraction de Port-au-Prince, où se concentrent les activités du pays, est connue. Ces facteurs expliquent certainement pourquoi ceux qui avaient fui la capitale, ont décidé d’y revenir peu de temps après.

2.5. Évaluation et Perspectives

2.5.1. Activités avant la migration

Les différents programmes à haute intensité de main d’œuvre mis en place dans l’Aire Métropolitaine de Port-au-Prince, ont probablement influencé ceux qui y sont retournés.

Avant le séisme, les droits humains essentiels – droits au travail, à la sécurité, à la protection contre l’exploitation, à la non-discrimination, à la santé, à l’éducation, à un traitement équitable et à l’égalité des sexes – de beaucoup d’Haïtiens n’étaient pas reconnus.

Selon une enquête sur la jeunesse d’Haïti (FAFO, 2009), 35 % des 15-24 ans n’avaient pas d’emploi. La majorité se consacrait à des tâches domestiques non rémunérées, principalement les filles et jeunes femmes (PDNA, mars 2010).

Au recensement de 2003, la population potentiellement active ou en âge de travailler était constituée de personnes de 10 ans et plus, et représentait 76,3% de la population totale. On notait des discriminations selon le sexe et le milieu de résidence.

Les données du **Tableau 31** révèlent que 48,1% de ces personnes étaient des élèves ou étudiants avant de se retrouver dans l’Aire Métropolitaine de Port-au-Prince. Ce pourcentage est plus élevé pour les hommes (50.2% contre 46.3% pour les femmes).

Se placent en deuxième position, ceux qui s’adonnaient à d’autres activités (27,1%). Le pourcentage de personnes qui s’occupaient du foyer avant de migrer dans l’Aire Métropolitaine de Port-au-Prince, est relativement faible (4,07%).

Ceux qui travaillaient représentent 16,15% contre 4,60% qui cherchaient un emploi.

En ce qui a trait aux secteurs d’activités (ceux qui travaillent), les données montrent qu’il y a une prédominance du secteur informel (20.77%). Puis, on retrouve les secteurs d’activités liés à l’agriculture (12%) et au commerce (13%).

Tableau 31 : Migrants de l'AMPAP selon l'activité avant la migration

Activités avant de venir dans l'Aire Métropolitaine	Effectifs			Pourcentage		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Travaille	308	236	544	20.1	12.9	16.2
Etudie	771	848	1619	50.2	46.3	48.1
Cherche du travail	76	79	155	5.0	4.3	4.6
S'occupe du foyer	23	114	137	1.5	6.2	4.1
Autre	357	556	913	23.3	30.3	27.1
Total	1535	1833	3368	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Au bas du [Tableau 32](#), on retrouve un pourcentage élevé (41.30%) de personnes qui s'adonnent à d'autres activités que celles contenues dans l'enquête.

2.5.2. Evaluation de situation actuelle et avant la migration

Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 a aussi provoqué un autre séisme. Il est douloureux de constater combien de jeunes, affectés par le tremblement de terre, quittaient le pays sans regarder derrière eux.

On dirait qu'il ne leur restait plus d'espoir.. Les données de l'enquête ont confirmé cette appréhension. À la question : « Comment évaluez-vous votre situation actuelle par rapport à celle d'avant la migration »,

Tableau 32 : Répartition de la population selon le secteur d'activité avant de venir dans l'Aire Métropolitaine

Secteurs d'activités	Effectif	%
Agriculture	305	12,40
Commerce	318	12,93
Administration Publique	78	3,17
Administration Privée	232	9,43
Informel	511	20,77
Autres	1016	41,30
Total	2460	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

plus de la moitié des individus qui ne sont pas nés dans l'AMPAP et qui ont répondu à cette question (58,8%) ont répondu que c'était « pire qu'auparavant ». Ce score est très inquiétant (Tableau 33).

A peine 14,32% de la population considèrent que leur situation est restée la même qu'avant la migration. Seul 23% des personnes enquêtées estiment que leur situation s'est améliorée après la migration.

2.5.3. Perspectives en matière de migration

Pour terminer à ce volet « évaluations et perspectives » du questionnaire. Il s'est avéré nécessaire de prendre en compte les perspectives des gens pour les cinq ans à venir en matière de migration. La question ainsi formulée : « Qu'est ce que vous comptez faire pour les cinq prochaines années en matière de migration ».

Cette question vise à quantifier combien de personnes désirent laisser Port-au-Prince ou y rester. Cette question a été posée à toute la population. Malgré les effets dévastateurs du séisme, 6 personnes sur 10 ne comptent pas laisser l'Aire Métropolitaine durant les cinq prochaines années. Environ 20% de gens interrogés ont déclaré qu'ils vont la laisser dans les cinq prochaines années contre une proportion identique d'indécis (Tableau 34).

Tableau 33 : Situation actuelle de la population par rapport à avant la migration

Situation actuelle par rapport à celle d'avant la migration	Effectif	%
Meilleure	1211	22,61
Pire	3147	58,75
Inchangée	767	14,32
Ne sait pas	232	4,33
Total de déclarations	5397	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Tableau 34 : Population de l'Aire Métropolitaine selon les décisions envisagées pour les cinq prochaines années

Décisions pour les cinq prochaines années	Effectif	%
Laisser l'Aire Métropolitaine	1993	19.9
Y rester	6015	60.1
Ne sait pas	1998	20.0
Total	10006	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010





Camp Automeca, enfants sautant a la corde

CONCLUSIONS

De cette enquête sur les Migrations internes dans l'Aire Métropolitaine, nous avons tiré les conclusions générales suivantes :

Migration dans l'Aire Métropolitaine

1. Les immigrants représentent 52% de la population et 71% parmi les chefs de ménages de l'Aire Métropolitaine. Les départements les plus représentés parmi ces migrants sont : le Sud (23%), le reste du département de l'ouest (16%), le Sud-Est (13%) et la Grand'Anse (13%). Plus de 6 sur 10 de ces immigrants sont nés dans une zone rurale,
2. Les périodes de plus forte immigration vers l'Aire Métropolitaine sont avant février 1986, 2000-2004 et 1995-1999. Les périodes récentes (2005-09 et après 12 janvier) ne semblent pas constituer des périodes importantes d'immigration dans l'Aire Métropolitaine.
3. Les raisons les plus courantes qui ont poussé les gens à laisser leur zones de naissance sont : le manque d'écoles et le besoin de travail. Par contre, celles qui déterminent le choix l'AMPAP sont : la présence de la famille et le besoin d'éducation. Les migrants, sont plutôt motivés par le besoin de travail.
4. La population qui migre vers l'Aire Métropolitaine vient, en majorité, directement de son lieu de naissance. A la question : «Avez-vous transité dans une autre zone avant de venir dans l'Aire Métropolitaine», 86% de la population des immigrants ont déclaré que non.
5. Enfin la décision de migrer vers l'Aire Métropolitaine sont prises en majorité par les parents (père/mère ou autres).

Caractéristiques de la population

En ce qui a trait aux caractéristiques de la population :

1. Les femmes sont majoritaires tant au niveau de la population totale (53%) qu'à celui de la population migrante (55%). En moyenne il y a 90 hommes pour cent femmes dans la population totale et 83 pour cent dans la population migrante.
2. Concernant la religion de la population, les catholiques dominent (48%). Les suivent les baptistes (19%) et les pentecôtistes (18%).
3. En ce qui concerne les caractéristiques éducatives, près de 9 sur 10 (87.6%) des personnes de 10 ans et plus déclarent savoir lire et écrire avec soit 90% pour les hommes et 86% pour les femmes. Les taux de scolarisation ont baissé après le 12 janvier pour tous les groupes d'âges. Environ 75% des élèves fréquentent un établissement du secteur privé.

4. En ce qui a trait aux caractéristiques économiques, le séisme du 12 janvier a eu un impact négatif sur les activités de la population. Les proportions de personnes qui travaillent et d'étudiant ont respectivement baissé de 28% à 22% et de 37% à 33%, au profit des catégories de chômeurs, de personnes s'occupant du foyer et des personnes s'adonnant à des activités non définies.
5. Trois ménages sur 10 (52% dans les camps et 26% dans les résidences) déclarent avoir reçu une aide quelconque après le séisme et 32% disent recevoir des transferts de l'étranger.

Migration après le 12 janvier : évaluation et perspectives

1. Près de 3 personnes sur 10 soit 27.7% de la population enquêtée, résidant dans l'AMPAP au 12 janvier de la population enquêtée, se sont rendues en dehors de l'Aire Métropolitaine après le séisme. Le reste du département de l'Ouest, le Sud et l'Artibonite ont été les principaux lieux de destinations de ces déplacés. Cependant plus de 80% d'entre sont retournés moins de 4 mois après.
2. Près de 60% des migrants estiment que leur situation est pire qu'avant la migration. Malgré tout à peine 20% envisage de laisser l'Aire Métropolitaine durant les cinq prochaines années. Dans le cas d'éventuelles migrations, plus de la moitié choisira de se rendre à l'étranger.



Camp Jean Marie Vincent

RECOMMANDATIONS

Les résultats de cette enquête ont permis de se faire une idée de l'état actuel de la population de l'Aire Métropolitaine et de la tendance de la migration dans l'Aire Métropolitaine, six mois après le séisme du 12 janvier. Cette enquête peut constituer une référence pour la prise de décisions en faveur de la population de l'Aire Métropolitaine et du pays en général.

Elle fournit des informations sur les effets du séisme, la perception de la population de leur situation, les perspectives pour les prochaines années, etc.

Basées sur les résultats de cette enquête et pour une prise de décisions éclairées, les recommandations suivantes sont formulées.

Les autorités haïtiennes, avec l'aide des organisations travaillant dans le domaine du développement en Haïti, devraient prendre des mesures pour :

- Développer de nouveaux pôles urbains en construisant de nouvelles villes ou en développant ou modernisant plusieurs des villes actuelles.
- Doter les villes secondaires de suffisamment d'infrastructures éducatives et économiques afin qu'elles puissent absorber aussi une partie des nouvelles migrations internes, durant les prochaines années, car l'Aire Métropolitaine se trouve saturée.
- Travailler à l'amélioration des conditions de vie de la population de l'Aire Métropolitaine, en particulier, et de la population d'Haïti, en général, afin de réduire ses intentions d'émigrer vers l'étranger.
- Construire des villages d'accueil dans certaines communes du pays et donner des primes aux populations de l'Aire Métropolitaine qui accepteraient de laisser l'AMPAP.



Magasin sur la Route de Delmas

BIBLIOGRAPHIE CONSULTÉE

- Enquête sur les Migrations internes, Aire Métropolitaine de Port-au-Prince, UNFPA, Haïti Data Services, Port-au-Prince, Haïti, Septembre 2010.
- Monographie Départementales, analyse du Recensement de la population et de l'Habitat de 2003, Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), Port-au-Prince, Haïti, Janvier 2003.
- Population totale, Population de 18 ans et plus, Ménages et Densités estimés en 2009, Port-au-Prince, Haïti IHSI, mars 2009.
- Éléments de Démographie, par Georges Tapinos, Armand Colin, collection U, Janvier 1985.
- Manuel IV des Nations Unies, Méthodes et Mesures de la migration interne, ST/SOA/Série A/47, Nations Unies, New-York, 1971
- Les Techniques de sondages, par P. Ardilly, Editions Technip, Paris, Cedex 15, 1994
- Atlas censitaire 2003, Port-au-Prince, Haïti IHSI, Août 2006.



Carrefour Feuille- Mur peint

Annexes

Annexe 1. Tableaux Statistiques

Tableau 1 : Population de l'Enquête par groupe d'âges et sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	436	434	870
5-9 ans	482	463	945
10-14 ans	572	653	1225
15-19 ans	699	847	1546
20-24 ans	841	921	1762
25-29 ans	708	786	1494
30-34 ans	506	540	1046
35-39 ans	350	398	748
40-44 ans	288	344	632
45-49 ans	234	274	508
50-54 ans	195	239	434
55-59 ans	112	126	238
60-64 ans	100	111	211
65-69 ans	50	47	97
70-74 ans	29	50	79
75-79 ans	14	26	40
80-84 ans	14	22	36
85 et +	12	11	23
Indéterminé	182	159	341
Total	5824	6451	12275

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Tableau 2 : Répartition de la population enquêtée par Ville

Villes	Population	%
Port-au-Prince	4677	38.1
Carrefour	2336	19.0
Pétion Ville	1531	12.5
Delmas	2080	16.9
Cité Soleil	888	7.2
Tabarre	763	6.2
Ensemble	12275	100.0

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Tableau 3 : Population par site de site selon l'âge et le sexe

Groupes d'âges	SDE			Camps			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	femmes	Total	Hommes	femmes	Total
0-4 ans	347	315	662	89	119	208	436	434	870
5-9 ans	379	363	742	103	100	203	482	463	945
10-14 ans	484	537	1021	88	116	204	572	653	1225
15-19 ans	612	706	1318	87	141	228	699	847	1546
20-24 ans	741	754	1495	100	167	267	841	921	1762
25-29 ans	612	662	1274	96	124	220	708	786	1494
30-34 ans	416	440	856	90	100	190	506	540	1046
35-39 ans	296	345	641	54	53	107	350	398	748
40-44 ans	250	292	542	38	52	90	288	344	632
45-49 ans	210	234	444	24	40	64	234	274	508
50-54 ans	178	210	388	17	29	46	195	239	434
55-59 ans	103	106	209	9	20	29	112	126	238
60-64 ans	92	99	191	8	12	20	100	111	211
65-69 ans	47	44	91	3	3	6	50	47	97
70-74 ans	26	46	72	3	4	7	29	50	79
75-79 ans	13	25	38	1	1	2	14	26	40
80-84 ans	13	20	33	1	2	3	14	22	36
85 et +	12	9	21	0	2	2	12	11	23
indtermine	174	149	323	8	10	18	182	159	341
Total	5005	5356	10361	819	1095	1914	5824	6451	12275

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Tableau 4 : Répartition de la population migrante par groupe d'âge et le sexe

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Population	%	Population	%	Population	%
0-4 ans	66	3.1%	65	2.5%	131	2.8%
5-9 ans	83	3.9%	81	3.1%	164	3.5%
10-14 ans	120	5.6%	131	5.1%	251	5.3%
15-19 ans	157	7.3%	249	9.6%	406	8.6%
20-24 ans	274	12.7%	324	12.5%	598	12.6%
25-29 ans	283	13.1%	354	13.7%	637	13.4%
30-34 ans	242	11.2%	282	10.9%	524	11.0%
35-39 ans	186	8.6%	220	8.5%	406	8.6%
40-44 ans	159	7.4%	225	8.7%	384	8.1%
45-49 ans	147	6.8%	160	6.2%	307	6.5%
50-54 ans	126	5.8%	148	5.7%	274	5.8%
55-59 ans	78	3.6%	83	3.2%	161	3.4%
60-64 ans	65	3.0%	76	2.9%	141	3.0%
65-69 ans	32	1.5%	31	1.2%	63	1.3%
70-74 ans	19	0.9%	37	1.4%	56	1.2%
75-79 ans	10	0.5%	21	0.8%	31	0.7%
80-85 ans	10	0.5%	15	0.6%	25	0.5%
85 ans et +	7	0.3%	5	0.2%	12	0.3%
Indéterminé	91	4.2%	85	3.3%	176	3.7%
Total	2155	100.0%	2592	100.0%	4747	100.0%

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Tableau 5 : Population totale, population sachant lire et écrire et taux d’alphabétisme en pourcentage selon l’âge et par sexe

Groupe d’ages	Sexe amculin			Sexe feminine			Ensemble		
	Total	sait lire et ecrire	Taux	Total	sait lire et ecrire	Taux	Total	sait lire et ecrire	taux
10-14 ans	572	547	95.6	653	623	95.4	1225	1170	95.5
15-19 ans	699	681	97.4	847	827	97.6	1546	1508	97.5
20-24 ans	838	822	98.1	920	884	96.1	1758	1706	97.0
25-29 ans	708	687	97.0	784	732	93.4	1492	1419	95.1
30-34 ans	503	474	94.2	538	478	88.8	1041	952	91.5
35-39 ans	349	318	91.1	398	338	84.9	747	656	87.8
40-44 ans	288	248	86.1	342	262	76.6	630	510	81.0
45-49 ans	234	200	85.5	274	207	75.5	508	407	80.1
50-54 ans	195	165	84.6	237	173	73.0	432	338	78.2
55-59 ans	112	85	75.9	126	83	65.9	238	168	70.6
60-64 ans	100	79	79.0	111	66	59.5	211	145	68.7
65-69 anss	50	33	66.0	47	23	48.9	97	56	57.7
70-74 ans	29	21	72.4	50	23	46.0	79	44	55.7
75-79 ans	14	13	92.9	26	14	53.8	40	27	67.5
80-85 ans	14	10	71.4	25	8	32.0	39	18	46.2
85 et +	12	10	83.3	8	2	25.0	20	12	60.0
Total	5421	4881	90.0	6049	5203	86.0	11470	10084	87.9

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Tableau 6 : Population de l’enquête par ville, selon la religion

Religion	Zone de résidence						Total
	Port-au-Prince	Carrefour	Pétion Ville	Delmas	Cite Soleil	Tabarre	
Catholique	2472	1013	736	936	512	281	5950
Baptiste	697	464	338	472	231	128	2330
Pentecôtiste	814	353	336	425	53	236	2217
Adventiste	203	182	50	80	33	23	571
Témoin de Jehovah	55	40	8	15	2	12	132
Voodouisant	15	33	2	10	8	5	73
Musulman	4	0	0	2	0	0	6
Aucun	292	87	22	92	25	43	561
Autre	125	164	39	48	24	35	435
Total	4677	2336	1531	2080	888	763	12275

Source : Enquête sur les migrations internes AMPAP, HDS, septembre 2010

Annexe 2. Définition des concepts utilisés

Aire Métropolitaine : Espace géographique formé des villes de Port-au-Prince, Delmas, Pétion Ville, Carrefour, Cité Soleil et Tabarre. La ville est l'espace occupé par le chef-lieu des communes, appelé aussi secteur urbain de la ville.

Camp : Regroupement d'abris provisoires ou de tentes dans un grand espace et dans lesquels vivent les personnes déplacées ou sinistrées, après le séisme du 12 janvier 2010.

Chef de ménage : C'est le membre qui a la responsabilité principale du ménage. C'est celui que les autres membres reconnaissent comme tel. Il peut être de n'importe quel sexe. Il n'est pas fonction de l'âge, ni du rang dans la famille.

Immigrant : Toute personne résidant dans les communes de l'enquête et qui n'y est pas née.

Ménage : Ensemble de personnes vivant dans une même unité d'habitation, quel que soit leur lien de parenté, qu'elles prennent ou non leur repas en commun. Dans le cadre de cette enquête, l'unité d'habitation est définie comme un logement traditionnel, une tente ou un abri provisoire.

Première migration : C'est le premier déplacement vers l'Aire Métropolitaine dans le but d'y séjourner pendant longtemps ou définitivement. Pour quelqu'un qui a immigré dans l'Aire Métropolitaine et qui l'a laissée pendant quelque temps et qui y est revenu après, sa première migration concerne sa première arrivée.

Reste Ouest : C'est la partie restant du département de l'Ouest après l'exclusion de l'Aire Métropolitaine.

Section d'Énumération (SDE) : Espace géographique défini par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), confié lors des recensements de population, à un agent recenseur au moment de la collecte des données. Une SDE peut contenir entre 100 à 200 ménages.

Taux d'alphabétisme : C'est la proportion de personnes sachant lire et écrire. Il est obtenu par le rapport entre le nombre de personnes déclarant savoir lire et écrire et la population totale. Il est calculé par groupes d'âges et sexe et exprimé en pourcentage.

Taux de scolarisation : C'est la proportion de personnes scolarisables fréquentant un établissement scolaire. Il est obtenu par le rapport entre le nombre de personnes fréquentant un établissement scolaire et la population totale. Il est calculé par groupes d'âges et sexe et exprimé en pourcentage.

No d'ordre	19. Activités		20. Secteur d'activité (pour ceux qui travaillent)	21. profession	22. Aide après janvier 2010	23. Transfert de l'étranger en général	24. Revenu mensuel	25. Lieu de naissance	26. Période de installation dans l'AM	27. Raison du votre lieu de naissance	28. Raison du l'AM	29. Transit avant dans l'AM	30. Décision pour la 1ère migration
questions	Que faisait Avant le 12 Jan	Que fait actuellement	Dans quel secteur travaille actuellement	Quelle est la profession ou occupation principale de	Est ce que quelqu'un de ce ménage a reçu de l'aide de l'état ou d'autres organisations après le 12 janvier	Est ce que quelqu'un de ce ménage a l'habitude de recevoir des transferts de l'étranger	Pendant le mois d'Aout quel est le montant total des sommes gagnées/reçues par ce ménage	Dans quel département êtes vous né(e) ? Est ce en ville ou en zone rurale ?	A quelle période êtes vous venu habiter ds l'AM pour la 1ère fois	Pour quelle raison avez-vous laissé votre lieu de naissance	Pour quelle raison avez-vous choisi l'AM	Avez-vous habité dans un lieu autre que celui de votre naissance avant de venir ds l'AM	Qui vous avait motivé à venir habiter ds l'AM
Ceux qui ne sont pas nés dans l'Aire Métropolitaine													
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1= travaille 2= étudie 3=cherche trav. 4= s'occupe du foyer 9= autre.	1= Public 2= Privé 3= ONG 4=Org Interna. 5= Informel 9=Autre	Ecrivez la profession ou l'occupation	Portez 1 si Oui ou 0 si Non	Portez 1 si Oui ou 0 si Non	Ecrivez le montant en gourdes	2 1ers chiffres 01= Ouest 02=SE 03= Nord 04=NE 05=Arti 06=Centre 07= Sud 08= GA 09 =Nord-O 10=Nippes Le dernier chiffre 1= urbain 2=Rural 000 = Etranger	1= Né dans l'AM 2= Avant Fev 86 3= Fev 86-dec 89 4= 1990-94 5= 1995-99 6=2000-04 7=2005-09 8= Après janv 10	1=Famille laissait 2=pas de travail 3=Pas d'Ecoles 4=santé 5=Politique 9= Autre	1=Famille y était 2= travail 3= Education 4= santé 5= invitation 9=Autre	Portez 1 si Oui ou 0 si Non	1= moi-même 2=père/mère 3= parents 4=amis 9= autres	

No d'ordre	31. Résidence le 12 janvier 2010	32. Position de la Résidence actuelle	33. Déplacement après le 12 janvier	34. Lieu de destination	35. Temps passé hors de l'AM	36. Activités avant de venir dans l'AM	37. Secteur (pour ceux qui travaillaient)	38. Evaluation de la situation actuelle	39. Perspectives pour 5 ans	40. Destination
	Où habitez-vous au 12 janvier 2010	Quelle est la position de votre ancien logement par rapport à votre logement actuel	Aviez-vous laissé l'AM après le 12 janvier même si c'est pour peu de temps ?	Où étiez-vous allé ? dans quel département ? Dans la ville ou dans la section rurale	Après combien de temps êtes-vous revenu dans l'AM	Que faisiez-vous avant de venir habiter dans l'AM	Dans quel secteur travailliez-vous	Comment évaluez-vous votre situation actuelle par rapport à celle d'avant la migration dans l'AM	Qu'est-ce que vous comptez faire pour les 5 prochaines années en matière de migration	Où comptez-vous aller
Pour ceux qui habitaient dans l'Aire Métropolitaine le 12 janvier 2010										
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
	1= PauP 2= Carrefour 3=Pétion Vle 4= Delmas 5= Cité Soleil 6= Tabarre 7=Province 8=Etranger	1=même maison 2= même quartier ds une autre maison 3=même quartier ds une tente/abri 4=autre quartier ds une maison 5=autre quartier ds une tente/abri	Portez 1 si Oui ou 0 si Non	2 1ers chiffres 01= Ouest 02=SE 03= Nord 04=NE 05=Arti 06=Centre 07= Sud 08= GA 09 =Nord-O 10=Nippes Le dernier chiffre 1= urbain 2=Rural 000 = Etranger	1= - 1 mois 2= 1-3 mois 3= 4-6 mois 4= 6-7 mois	1= travaille 2=étudie 3=cherche travail. 4= s'occupe du foyer 9= autre	1= Agriculture 2=Commerce 3=Adm Pub 4= Adm Priv 5=Informel 9=Autre	1= Meilleure 2= Pire 3= Inchangée 4= Ne sait pas	1= Laisser l'AM 2= y rester 3= Ne sait pas	1= zone natale 2= autre zone du pays 3=étranger 4= Ne sait pas
Informations sur l'enquêteur						Informations sur le superviseur				
41. Prénom et Nom			Signature		42. Date de collecte		43. Prénom et Nom		Signature	
									44. Date de contrôle/vérification	

